

BARBARA JEAN-ELIE

**MARTINIQUE
LIBRE**



Slam

La Martinique a peur.
La crise sanitaire a révélé cette peur, comme un microscope.
Peur du virus, peur de l'avenir incertain, le futur...
Peur du vaccin...
La technologie, la science, les médecins...
Peur de demain.
Peur d'être obligé, pourtant immobilisé, privé de liberté...
Covid et passe. Obligation vaccinale... Antivax.
Peur.
La Martinique a peur d'être qui elle est.
Caribéenne, américaine, française, européenne.
Semblable et particulière.
Unique et pareille.
Insulaire.
Mondialisée.
Îlienne.
Isolée.
Influencée, importée, consommée.
Partie prenante d'une République démocratique qui impose des limites.
Droits et devoirs.
Liberté, égalité, fraternité.
Inégalités.
Communautés.
Violences.
La Martinique se tourne vers le passé : Schoelcher, Desnambuc, Joséphine décapités...
Esclavage, chlordécone, Bumidom... invoqués.
Mais pour l'avenir ?
Comment être préparés, éduqués, réconciliés en équité ?
À nos enfants, quelles valeurs enseigner ?
Comment les persuader...
Acceptant le doute, malgré l'incertitude...
Être qui ils veulent être,
Dans leur île,
Bien dans leur tête.
Émancipés,
Libres.



Vies martiniquaises

Je suis martiniquaise. Je suis née ici, j'ai grandi ici. Je m'appelle Karine. Je suis une mère de famille. J'ai 40 ans et deux enfants. Je suis employée dans un laboratoire d'analyses, je viens de divorcer après sept ans de vie commune. Je suis en CDD renouvelé. J'ai changé de branche récemment. Je dois chercher un logement. Je paie un crédit pour ma voiture de 300 euros, sans compter l'essence, l'assurance. Bref. Je travaille à Fort-de-France, mes enfants sont scolarisés au Diamant. Tous les soirs, c'est la course pour les récupérer. Le plus grand, qui a 12 ans, récupère le petit et ils rentrent tous les deux à la maison seuls. Le week-end, je les fais travailler. Je crois que la clé de la réussite c'est l'école. Il me faut leur donner les bonnes bases. Je fais tout pour ça.

Je m'appelle Kevin, j'ai 21 ans. Les gars de la Cité me surnomment Foufou. C'est vrai que je ne prends pas grand-chose au sérieux. Je veux vivre ma vie comme je veux. *Pa dig*. Ma mère sait que ce n'est pas la peine de me remplir la tête avec ses trucs, *man pa anlè sa*. J'ai lâché l'école en seconde, *zafè bac pro yo a. awa ! Sa pa ka sèvi ayen*. Aujourd'hui, avec le business, je me fais ce qu'il faut pour m'amuser. Bon, le Covid me prend la tête, mais *man pa ka fann*.

Je suis martiniquaise. Je suis née ici. Je m'appelle Lara. Je suis diplômée d'une école de commerce en France. J'ai étudié au lycée Schoelcher. J'ai 28 ans. Je suis partie en Asie du Sud-Est, histoire d'avoir une expérience avant de rentrer dans mon île. Je veux travailler au service de mon pays. Je veux rentrer chez moi, fonder ma famille, créer mon entreprise après. Avant, j'ai envoyé ma candidature, pour prendre un peu la température, mais je ne trouve pas de travail. Les places sont prises. On me fait une proposition à Londres dans une compagnie d'import-export. Je vais y réfléchir.

Je m'appelle Renée avec un *e*. Je suis enseignante à la retraite. J'ai 79 ans. Je suis martiniquaise. Je vis dans un appartement à la Cité Ozanam, depuis 1974, en face du casino (j'y ai dépensé un paquet d'argent, je dois dire, mais j'ai fini par arrêter, ma fille m'a tellement rempli la tête avec ses sermons). Je connais la plupart des personnes qui vivent ici. Celles qui sont là du début. Les nouveaux, c'est une autre histoire. Ça beaucoup changé. La jeune femme

qui habite le premier appartement au premier met la musique fort. Une fois, je suis montée pour lui demander de baisser un peu. Elle m'a injuriée. Des *mamman*, des *isalop*. J'ai aperçu ses deux enfants au fond du couloir. Je ne suis plus jamais retournée là-bas. La semaine dernière une dame d'un des grands bâtiments du fond a été blessée à la cuisse par une balle perdue. Les petits font le guet pour les grands. La Cité, ce n'est plus comme avant.

Je m'appelle Bruno. Je suis né ici.

J'ai 46 ans. Je suis au chômage depuis... quasiment toujours. J'ai connu des problèmes de drogue. Je suis parti en France pour échapper à la pression. J'ai fini par m'en sortir. J'ai eu des petits boulots, mais jamais rien de stable. Je suis rentré en Martinique. J'ai cherché du travail, mais sans formation réelle, pas facile. Je suis célibataire, je n'ai pas d'enfants. À quoi bon, avec qui ? J'habite le Carbet, j'ai répondu à une offre d'emploi au François, ils embauchaient dans l'agroalimentaire. Le travail commence à 6 heures Je n'ai pas de voiture. Je suis au RSA. Je ne peux pas travailler là-bas, à cause du transport.

Je m'appelle Michel. J'ai 56 ans. Je suis né en Martinique. J'ai fait un CAP de restauration. J'ai ouvert mon restaurant. Je n'en suis pas peu fier. Mon père me disait tout le temps de devenir fonctionnaire. Son père avait été contremaître dans une usine à Petit-Bourg, lui-même avait travaillé comme comptable dans l'administration. Il n'a jamais compris que je ne veuille pas travailler pour l'État. J'emploie 6 personnes. Avec la crise sanitaire, les confinements et les couvre-feux, c'est très compliqué. Heureusement qu'il y a eu les aides de l'État, le chômage partiel. L'avenir est incertain. Mais je tiens le coup. Je veux seulement pouvoir travailler. C'est tout.

Je m'appelle Cécile, j'ai 37 ans. Je travaille avec mon père et mon mari, dans l'entreprise familiale. Nous sommes dans l'industrie de transformation écologique. Cela fait plus de trente ans que mon père a créé la société. On est leader sur notre segment. Je suis ingénieure. Je suis revenue depuis neuf ans. Ce n'est pas simple, mais il faut s'adapter. La transition écologique et les nouvelles lois créent des opportunités. Il faut les saisir, ne pas avoir peur. Avec notre nouveau projet, nous prévoyons de créer une cinquantaine d'emplois. Ce n'est pas rien.

VOULOIR



La Martinique en 2022

Martinique : 1 100 km² – 80 km sur 30 km.

Emploi

En 2019, selon l'Insee, le chômage a reculé en Martinique. La population active (personnes actives en emploi et personnes actives inoccupées, au chômage) est estimée à 153 600, dont 130 800 en emploi et 22 800 chômeurs, soit 15 % de la population active au chômage.

36 % des 15-29 ans étaient au chômage en 2019, soit 8 100 personnes¹. Parmi les actifs occupés en Martinique, 85 % sont salariés.

Le secteur tertiaire représente 82 % des emplois.

Le secteur des administrations publiques, de l'enseignement de la santé humaine et de l'action sociale représente 40 % des emplois.

Pauvreté

La Martinique connaît un taux de pauvreté parmi les plus importants de la République : en 2017, 28,7 % des Martiniquais vivent au-dessous du seuil de pauvreté, soit avec moins de 1 041 €/mois (montant fixé au niveau national par unité de consommation).

47 % des ménages jeunes sont dans cette situation. 41 % des familles monoparentales sont en situation de pauvreté².

Richesse et valeur

En 2019, le PIB, produit intérieur brut de la Martinique, c'est-à-dire, la richesse créée par les entreprises et les administrations atteignait 9,1 milliards d'euros. Soit 25 145 € par habitant (le PIB national est de 32 400 € en 2018). Les services pèsent pour 82,6 % dans la valeur ajoutée ; l'industrie et la construction représentent 13,9 %, et le secteur primaire (agriculture, pêche) 3,5 %.

Notre industrie, essentiellement agroalimentaire, représente 4 % de notre PIB.

1. Floraline Cratère (Insee) -Le chômage recule en Martinique- Enquête emploi en continu en Martinique - Insee

2. Baptiste Raimbaud -Pauvreté et niveau de vie : 29% des Martiniquais vivent sous le seuil de pauvreté - Insee

En 2019 les importations hors produits pétroliers représentaient 2,2 milliards d'euros.

Dans le même temps les exportations hors produits pétroliers représentaient 238,40 millions d'euros, soit plus de neuf fois moins en valeur que les importations.

Ce rapport traduit notre dépendance à l'égard de l'extérieur.

L'agriculture et la pêche couvrent faiblement nos besoins. Avant, nous avions des limes, des ignames, une agriculture vivrière diversifiée, aujourd'hui, si nous sommes finalement autosuffisants en œufs locaux, notre pêche couvre à peine 20 % de notre consommation, et notre production bovine, à peine 10 %.

Avant le Covid, le tourisme a participé à dynamiser l'économie de notre territoire, même si 2019 a fait moins bien que 2018, année au cours de laquelle la Martinique a bénéficié du report des touristes de croisière des îles voisines touchées par les ouragans Irma et Maria : 963 900 touristes ont visité notre territoire, en retrait de 8,2 % par rapport à 2018. Ce secteur d'activité a généré 490 millions d'euros de recettes pour les structures d'hébergement, de restauration, de transports, loisirs et commerce³...

Éducation

La Martinique compte 333 établissements scolaires, tous niveaux et spécialités confondus.

69 114 élèves, 1 827 apprentis, 559 élèves dans les établissements agricoles, 8 812 personnels au total, dont 6 351 enseignants.

5 509 étudiants au Pôle Martinique de l'Université des Antilles (13 141 au total), 980 enseignants de l'enseignement supérieur.

78 établissements classés en Réseau d'éducation prioritaire (REP), soit 30,2 % des collèges publics et 29,3 % des écoles du premier degré public, soit 7 756 élèves au total.

96,2 % d'admis au baccalauréat pour la session de juin 2020, toutes sections confondues. 88,1 % au DNB, diplôme national du brevet⁴.

3. Bilan économique 2019- INSEE

4. Livret Académie en chiffres 2020-2021 – Académie de Martinique

Quatre habitants sur dix, âgés de 15 ans ou plus et non scolarisés ont au minimum le niveau bac.

13 % des personnes de 16 à 65 ans résidant en Martinique sont en situation d'illettrisme, soit près de 30 000 personnes, qui, ayant appris à lire et à écrire, connaissent néanmoins des difficultés dans ces deux activités. 19 % rencontrent des difficultés dans les domaines fondamentaux de l'écrit : lecture de mots, production de mots, compréhension d'un texte simple⁵.

Démographie

La Martinique se dépeuple. Tout le monde le sait, tout le monde le dit. Au dernier recensement de 2018, il y avait 368 783 habitants en Martinique. Le rapport de l'Insee daté du 19 janvier 2021 est sinistre : « Le déclin démographique amorcé depuis quelques années se poursuit. Au 1^{er} janvier 2020, la population de la Martinique est estimée à 359 820 habitants. Selon les dernières estimations de l'Insee au 1^{er} janvier 2021, la population de la Martinique serait de 354 800 personnes. »

En dix ans, la Martinique a perdu 35 000 habitants. Les tranches d'âge déficitaires concernent principalement les jeunes adultes. Les jeunes quittent l'île pour poursuivre des études et chercher un emploi. Ces départs ne sont pas compensés par les arrivées de nouveaux habitants sur le territoire.

Phénomène nouveau, accentué par la crise Covid en 2020 : les naissances sont moins nombreuses que les décès. 3 529 contre 3 559. Le solde naturel est désormais négatif. Mauvais signe.

Notons que la quatrième vague meurtrière de la pandémie de Covid a eu lieu en juillet et août 2021.

De 2010 à 2020, les 15-49 ans sont passés de 46 % à 37 % de la population. Les séniors de plus de 60 ans représentent 25 % de la population, soit 97 000 personnes, en 2016. Ils devraient représenter 40 % de la population en 2030. Les femmes, qui ont une espérance de vie plus importante que les hommes, seraient plus nombreuses. La dépendance, déjà préoccupante, sera une des priorités des politiques publiques à l'horizon 2030⁶.

5. ANLCI - <http://www.anlci.gouv.fr/En-region/Martinique/A-la-une>

6. Marcelle Jeanne-Rose, Baptiste Raimbaud, Floraline Cratère - La Martinique face au vieillissement de la population : hausse importante du nombre de séniors dépendants à l'horizon 2030. Insee

Baisse de la natalité, départs sans retours... notre société vieillit et semble moins dynamique.

On commencera à mesurer l'effet de la crise sanitaire et sociale que traverse l'île depuis 2020 sur la démographie et les départs, en particulier d'ici à quelques mois.

À la vague Bumidom des années 1960 succède une vague migratoire post-Bumidom.

Sécurité

2019 a été marquée par un nombre record d'homicides, et nous devons au confinement et à la crise sanitaire d'avoir mis entre parenthèses un temps court, dans la rue, la violence de plus en plus forte dans notre île.

Cette violence s'est exprimée cependant dans les maisons, dans les relations intrafamiliales. Violences faites aux femmes, violences contre les enfants, violences par les femmes, violences par les enfants à l'égard des parents, notamment dans les cas d'addictions. Violences.

Coups et blessures volontaires, violences sexuelles, vols violents, vols sans violence, cambriolage de logement : à l'exception des vols sans violence, les taux 2020 en Martinique sont tous plus importants qu'en France hexagonale, qui compte pourtant des régions où l'insécurité est élevée.

6,2‰ habitants pour les coups et blessures volontaires, 1‰ pour les violences sexuelles, en hausse de 4% par rapport à 2019...

La grève qui s'est déroulée fin novembre 2021 a projeté dans l'espace public, à coups de selfies décomplexés, les gros calibres, qui circulent depuis belle lurette, au moins depuis que notre territoire est devenu de l'aveu des autorités « une zone de rebond » du trafic de drogue vers l'Europe.

Le poison

Chlordécone

La Martinique semble être une société empêchée, et ces empêchements ou ces renoncements sont le terreau fertile pour certains groupes de personnes qui accusent principalement l'État de ne pas prendre ses responsabilités, notamment dans le dossier complexe du chlordécone, qui cristallise la méfiance, la défiance et la contestation.

Pour ceux, rares, qui n'en auraient jamais entendu parler : il s'agit d'un produit phytosanitaire utilisé pour lutter contre le charançon, un insecte menaçant les bananeraies. Commercialisé sous les marques Képone et Curlone, ce pesticide organochloré s'est révélé dangereux, notamment lors d'un accident survenu en 1976 dans l'usine qui le fabriquait à Hopewell, aux États-Unis. Les services de l'État, pourtant alertés de la dangerosité de ce produit, ont néanmoins renouvelé l'autorisation de l'utiliser aux Antilles alors même qu'il était interdit en 1990 en France. Cet usage s'est poursuivi jusqu'en 1993. Des plaintes pour empoisonnement ont été déposées en 2006, mais le dossier n'avance pas sur le plan pénal. L'annonce d'un possible non-lieu a cependant « réveillé » l'opinion publique en février 2020 lors d'une manifestation qui a rassemblé près de 20 000 personnes à Fort-de-France, alors que jusque-là l'indifférence régnait.

Le « dossier du chlordécone », est devenu le point Godwin des Antillais, un véritable poison de la société antillaise, qui déchaîne les passions et qui est devenu pour certains extrémistes une forme de « hochet idéologique » facile. Il enflamme tout et exclut tout débat rationnel sur la question essentielle : comment vivre, produire, consommer sainement, malgré ce poison et le passé ? Est-ce possible ? Qu'est-ce qui est fait pour que cela soit possible ?

Pour le volet pénal : les pertes et disparition de pièces utiles à l'instruction doivent être expliquées, les responsables identifiés et punis le cas échéant. La lenteur de la justice pour instruire un dossier qu'on imagine complexe et dans lequel la responsabilité de l'État lui-même, du ministre de l'agriculture de l'époque, mais aussi de parlementaires pourrait être établie, ne peut tout expliquer.

On se souvient d'ailleurs d'Yves Hayot, interviewé dans le désormais célèbre documentaire de Romain Bolzinger *Les Derniers Maîtres de la Martinique*, diffusé en 2009. L'ancien patron de la puissante Sicabam et de la société importatrice du chlordécone reconnaissait qu'il avait, au nom de toute la profession, demandé cette dérogation immorale au gouvernement, qui la lui avait accordée. « C'est moi, c'est nous, c'est toute la profession qui a demandé une rallonge, et le gouvernement a donné sa rallonge sans aucun problème », répond-il au journaliste. Le ministre de l'agriculture de l'époque, Jean-Pierre Soissons, admettant de son côté que, si c'était à refaire, « [il] donnerait moins la priorité au maintien de la production bananière ».

Scandale d'État, scandale aussi de l'aveuglement d'une société à l'époque tout entière vouée à la banane, qu'il fallait sauver non seulement du charçançon mais aussi des assauts de la banane africaine, dont on nous expliquait qu'elle menaçait le pain des Martiniquais, au point que les planteurs, gros et petits, ont pu assiéger et bloquer l'aéroport du Lamentin du 22 au 25 novembre 1992. Banane africaine cette fois-ci, banane dollar une autre fois, la banane a tenu par le bout du nez tout un territoire et continue de nous faire payer cette sujétion volontaire.

Il faut donc que justice soit faite en dépit de l'apathie passée des populations très faiblement mobilisées, en dehors d'un cercle très limité d'intellectuels et de militants politiques, tels Raphaël Confiant et Louis Boutrin, qui en 2007 ont publié deux ouvrages : *Chronique d'un empoisonnement annoncé. Le scandale du chlordécone aux Antilles françaises. 1972-2002* et *Douze mesures pour sortir de la crise* (L'Harmattan).

Dénonciation en 2007, après Pierre Davidas, militant écologiste qui avait alerté dès 1985 sur les méfaits de ce pesticide répandu dans les bananeraies, comme l'a souvent rappelé Raphaël Confiant lors de ses interventions sur le sujet.

L'autre volet, social, doit être lui aussi mené à son terme, avec la réparation et l'indemnisation des victimes avérées du pesticide. Encore faut-il les connaître et les recenser.

Il est à noter que c'est le président Emmanuel Macron qui a engagé l'État dans cette reconnaissance (pour la première fois), le 27 septembre 2018, au

Morne-Rouge, à l'occasion de son passage en Martinique, lors d'un discours qui fera date, au cours duquel il a évoqué un « aveuglement collectif » en indiquant que l'État prendrait ses responsabilités.

Le mercredi 22 décembre 2021, le décret reconnaissant le cancer de la prostate comme maladie professionnelle à la suite de l'usage du chlordécone, a été publié. Ce décret ouvre aux agriculteurs des Antilles l'accès à un fonds d'indemnisation des personnes atteintes de maladies liées aux pesticides.

Tous les exploitants ou salariés pourront demander la reconnaissance de leur cancer comme maladie professionnelle, à deux conditions : qu'ils aient travaillé au moins dix ans au contact du chlordécone, et que moins de quarante ans se soient écoulés entre leur dernière exposition au chlordécone et le diagnostic de la maladie. 92 millions d'euros sont prévus pour financer cette mesure.

Autre avancée sur le terrain social et sanitaire : le Plan chlordécone IV prévoit la chlordéconémie pour les ouvriers agricoles et les usagers des Jafa (jardins familiaux).

Il est courant d'entendre dire que 95 % de la population de la Martinique est « chlordéconée ». Comment le sait-on ? Il faut sans doute pratiquer de façon systématique le dépistage de la chlordéconémie chez les personnes exposées, puis dans le reste de la population, pour mesurer la présence réelle de cette molécule dans le sang des habitants.

Dire que toute la Martinique est empoisonnée est sans doute excessif. Ne pas succomber à ces généralités extrapolées n'a rien à voir avec le fait de condamner ce qui reste un scandale sanitaire d'État.

Qui a du chlordécone dans le sang... ? Est-ce 70 %, 30 % de la population ? Et selon quelles proportions ? Plus de 2 µg/l (millionième de gramme), c'est-à-dire détectable, ou moins de 2 µg/l ? Plus de 10 µg/l ? Il faut le déterminer. Comme il faut déterminer le lien entre le chlordécone et d'autres pathologies au-delà du cancer de la prostate.

L'Inret, Institut de recherche en santé, environnement et travail, qui documente cette question, relève 724 publications sur la thématique. Il indique : « [...] Les résultats obtenus sur près de 4 000 personnes au cours de ces quinze dernières années ont montré la présence du chlordécone dans le sang à des taux

de détection atteignant les 90 % chez les populations et sous-populations étudiées (adultes, femmes enceintes, nouveau-nés, jeunes enfants) et à des concentrations d'un ordre de grandeur du microgramme par litre de sang ($\mu\text{g/l}$) [...]. Au fil des années, ces troubles se sont révélés en grande partie réversibles après l'arrêt de l'exposition et en lien avec la diminution des concentrations de chlordécone dans le sang. Dans ces circonstances d'arrêt définitif de l'exposition, la demi-vie du chlordécone dans le sang a été estimée entre 120 et 160 jours. »

Cette étude menée sur 4 000 personnes montre la présence de chlordécone chez 90 % d'entre elles à des proportions variables, qui n'ont sans doute pas le même effet d'une personne à l'autre en fonction probablement de l'état général de ces personnes, de leurs autres pathologies éventuelles. Ainsi pour le Covid, les comorbidités potentialisent grandement le virus, quand des personnes en bonne santé peuvent ne pas développer de formes graves, voire être asymptomatiques, a fortiori si elles sont vaccinées.

L'autre élément à retenir : l'effet du chlordécone est réversible, si l'on cesse d'y être exposé. C'est ce qu'il ressortait déjà de la situation des ouvriers américains de Hopewell.

La question de la contamination de l'eau potable a été posée. L'eau que nous consommons provient en majorité des rivières. Les producteurs d'eau assurent le contrôle quotidien de l'eau captée et commercialisée, l'Agence régionale de santé assurant le contrôle a posteriori. Depuis 1999, 4 points de captage ont été abandonnés, parce qu'ils étaient contaminés. Sur les 35 points de captages restants, 32 sont exempts de contamination, 2 forages sont contaminés faiblement, l'eau de la rivière Capot est traitée dans la station de Vivé. L'eau potable distribuée respecte les valeurs fixées au niveau européen de $0,1 \mu\text{g/l}$, mais la plupart des sources de bord de route présentent une contamination au chlordécone et bactérienne⁷.

Comprendre, connaître, pour traiter, réparer et avancer est la solution raisonnable et constructive.

7. Plan Chlordécone Martinique. <http://www.planchlordeconemartinique.fr/la-contamination-de-leau/>

La chlordéconémie systématiquement pratiquée devrait nous permettre de bien comprendre dans quelles proportions la population martiniquaise est soumise à cette molécule dangereuse.

Dans un rapport parlementaire remis en novembre 2019⁸, le député Serge Letchimy fait 49 propositions pour sortir de cette affaire qui pollue littéralement notre société et qui sert trop souvent d'alibi à ceux qui ne voient en l'État qu'un oppresseur indigne de confiance, complice des gros exploitants bananiers békés et notamment de ceux qui ont utilisé du chlordécone sur leurs exploitations.

Ainsi pour financer la prise en charge des préjudices et la dépollution des terres, il recommande d'instaurer « une contribution de la filière économique de la banane », selon le « principe du pollueur-payeur », ce qui serait justifié en effet selon moi. Ces propositions devraient être mises en œuvre. La commission recommande une « indemnisation intégrale du préjudice subi par les agriculteurs et les pêcheurs », ce qui est juste. Il faut aussi compléter l'information des consommateurs, qu'ils sachent précisément ce qu'ils consomment. Plus de transparence dans les points de vente, avec un étiquetage sur les contrôles effectués.

Nous connaissons le taux de particules fines auquel nous sommes exposés quotidiennement avec la pollution automobile (une autre pollution en hausse !), pourquoi pas la présence de chlordécone, si le suivi est assuré réellement ! Les initiatives pour une meilleure information et une meilleure maîtrise générale de notre alimentation sont évidemment à saluer. Et il n'est pas que du chlordécone qu'il nous faut nous protéger, vu l'importance de l'obésité et des autres maladies liées à de mauvaises pratiques alimentaires. Ayons une approche globale de notre alimentation.

8. Assemblée Nationale – rapport parlementaire sur l'impact économique, sanitaire et environnemental de l'utilisation du chlordécone et du paraquat comme insecticides agricoles dans les territoires de Guadeloupe et de Martinique, sur les responsabilités publiques et privées dans la prolongation de leur autorisation et évaluant la nécessité d'une indemnisation des préjudices des victimes et de ces territoires. Président : M. Serge Letchimy. Rapporteuse : Mme Justine Bénin – 26 novembre 2019.

La proposition 38 du rapport précité retient toute mon attention : elle préconise de présenter au Parlement une loi de programmation de la sortie du chlordécone et de la réparation de ses conséquences avec les moyens associés. Deux ans après la remise de ce rapport, il serait temps de présenter cette loi qui prendrait en charge les éléments et points non traités par ailleurs.

Le zéro chlordécone est un objectif louable que nous devons atteindre, et le vouloir est réaliste et juste.

Ce n'est qu'à ce prix que nous contribuerons au retour de la confiance, dont le défaut sape durablement notre société, le lien social, l'esprit de solidarité qui a jusqu'ici caractérisé notre société martiniquaise.

Pour conclure ce point, il est frappant de devoir faire le lien, comme nous y invitent certains opposants au vaccin anti-Covid, entre le chlordécone et le vaccin. Il y a une forme de paradoxe à dénoncer l'empoisonnement au chlordécone en refusant précisément d'admettre que le vaccin mis à disposition des populations était pour le coup, dans ce cas, destiné à sauver des vies précieuses : plus de 1 500 personnes sont mortes en Martinique de mars 2020 à décembre 2021 à l'hôpital et à domicile du fait de leur contamination au Covid-19, parce qu'elles étaient souvent atteintes de comorbidités et non vaccinées. Au 6 janvier 2022, ce sont 6, 2 milliards de personnes dans le monde qui avaient reçu une dose de vaccin anti-Covid, et plus de 50 % de la population mondiale qui présentait une couverture vaccinale complète, la Martinique atteignant difficilement les 135 000 personnes vaccinées au 17 janvier 2022. Après les dérogations demandées (et obtenues) pour le chlordécone, voici les dérogations demandées pour le pass vaccinal ou l'obligation vaccinale.

Vie chère

Si le chlordécone est un poison qui gangrène la société martiniquaise, il en est un autre, qui sape lui aussi le moral et la confiance : la vie chère. L'impression qu'un petit nombre d'opérateurs tiennent le système et contrôlent les prix, entretient la frustration et la rancœur.

Une question obsédante revient, à laquelle l'absence de réponse ou l'opacité de la réponse alimente la discorde : la constitution des prix. Pourquoi un

yaourt coûte le prix qu'il coûte, pourquoi une bouteille de gaz coûte le prix qu'elle coûte, pourquoi une course de taxi aéroport-Fort-de-France coûte le prix qu'elle coûte ?

Qui marge ? Combien ? Pourquoi ? Et comment faire pour que, dans un pays qui compte autant de personnes pauvres et modestes, ce ne soient pas celles-là qui paient le prix fort ?

La grève de 2009, puis celle de la fin de l'année 2021 reposent cette question. Y répondre dans la transparence totale, c'est avancer vers plus de cohésion.

Le prix de la bouteille de gaz en est un exemple très concret. C'est l'État qui fixe les prix des carburants et de la bouteille de gaz. Pour comprendre le prix, il faut visualiser le parcours du gaz : transport aux Antilles, mise en bouteille, transport vers les points de vente, stockage, mise en rayons... Les infrastructures ne sont pas les mêmes d'un territoire à un autre, par exemple entre la Martinique et la Guadeloupe. L'infographie imaginée par la Sara, Société anonyme de raffinerie aux Antilles, intitulé « Quels sont les acteurs qui composent le prix ? » permet d'expliquer de quoi sont constitués les 30,61 € payés par le consommateur en décembre 2021 (le prix de la bouteille était de 23,59 € au 1^{er} août 2018, de 21,50 € en février 2019). Pour une bouteille de gaz de 12 litres : 1,27 € va aux collectivités, 0 € à l'État, 0,46 € rémunère la Sara, 3,09 € vont au raffinage et au stockage, 9,77 € paient la matière première et 16,02 € représentent la distribution.

Que représentent les 16,02 € de « distribution » du gaz ? Que et qui rémunèrent-ils ? On trouve la réponse sur le site de la Sara, qui indique que « le terme *distribution* concerne 2 acteurs principaux :

- les grossistes, qui assurent la construction, l'entretien des stations-service et le transport du carburant depuis la raffinerie ou les terminaux pétroliers jusqu'aux stations-service ;
- les détaillants (les gérants des stations-service), qui assurent la vente aux consommateurs.

Les coûts de distribution prennent en compte les emplois de pompistes, soit plus de 1 500 emplois sur les trois territoires. Contrairement à la pra-

tique en vigueur dans l'Hexagone, dont le modèle de distribution est sans emploi de main-d'œuvre.⁹ »

En 2014, les tentatives de Victorin Lurel, alors ministre des Outre-mer du président François Hollande, pour réduire les marges des distributeurs jugées excessives dans les DOM avaient provoqué une grève des gérants de stations-service. En amont, le décret du ministre des Outre-mer avait suscité la colère de Rubis, la société majoritaire au capital de la Sara dont le directeur général délégué, Jean-Pierre Hardy, avait alors estimé : « Là, on a des apprentis sorciers, guidés par des objectifs politiques et une haine viscérale des pétroliers.¹⁰ »

Vitto et Total distribuent les bouteilles dans leurs stations-services. La société Rubis est actionnaire de Vitto qui détient environ 30% du marché, contre environ 70% pour Total (dont la France détient 17% des actions sur les 84% d'actionnariat institutionnel). Rubis réalise 48,4% de son chiffre d'affaires dans la zone Caraïbes.

Ces sociétés sont des compagnies internationales avec un actionnariat diversifié. Elles sont cotées en bourse et leurs actionnaires se rémunèrent sur leurs résultats, déduits des investissements qu'elles réalisent et des services qu'elles assurent.

En janvier 2022, la bouteille de gaz de 12,5kg coûtait 28,94€, en baisse de 1,24% par rapport à décembre 2021 (ce prix a augmenté au-dessus des 30 euros au 1^{er} février 2022). Pour faire face à l'augmentation du prix de l'énergie qui touche l'ensemble des pays, compte tenu du prix des matières premières, le gouvernement a mis en place un chèque énergie de 100€ fin 2021. Cette mesure importante devra être reconduite pour compenser le poids de ces dépenses dans le budget des familles modestes.

Au-delà, et malgré l'impression de déjà vu, déjà entendu, il nous faut bien comprendre ce qui, dans les installations, les modalités de transport et d'embouteillage du gaz et la logistique de distribution explique la différence

9. SARA – Que comprend la distribution ? FAQ. <https://www.sara-antilles-guyane.com/faq/>

10. https://lentreprise.lexpress.fr/carburants-dans-les-dom-rubis-accuse-lurel-de-jouer-aux-apprentis-sorciers_1530331.html

entre la Martinique et la Guadeloupe par exemple. Il faut de la transparence. Et il faut saluer l'annonce le 28 janvier 2022 par la ministre de la transition écologique, les ministres de l'économie et des Outre-mer d'une mission d'inspection des finances sur la régulation du prix de l'énergie et du gaz. Avant tout : être transparent.

Martinique... pays empêché, dans lequel l'impression est grande d'avoir peu de prise sur le réel, avec des structures oligopolistiques qui bougent à peine, qu'à dénoncées à mots à peine voilés le président Emmanuel Macron lui-même, lors de ce passage de septembre 2018, puis devant les élus lors du Grand Débat national, le 1^{er} février 2019. Les prix pratiqués sur un marché captif (l'île, espace clos) sont certes la conséquence des fameux « handicaps structurels » –mot valise, fourre-tout, qui agit comme un autre totem d'immunité–, constitués par l'éloignement des zones de production et des marchés d'exportation, mais aussi des concentrations des acteurs de la distribution. Concentration dont on voudrait tout le temps et partout comprendre comment elle est arbitrée avec des règles d'absolue transparence¹¹.

La grève de 2009 déclenchée contre la vie chère n'aura pas changé grand-chose pour le porte-monnaie des plus pauvres. D'autant que le panier de la ménagère est surtout composé de produits importés, qui subissent notamment des taxes diverses, dont l'« octroi de mer ». Régulièrement, cette question de l'octroi de mer revient sur la table. Héritée du système colonial, cette taxe est censée aujourd'hui protéger les productions locales.

La nomenclature des tarifs douaniers applicables en Martinique et singulièrement la liste des produits et des taux d'octroi de mer est consultable en ligne. Le fichier téléchargeable pèse 5 Mo. Il compte 1 197 pages !

L'octroi de mer (en fait, deux parties : l'octroi de mer et l'OMR ou octroi de mer régional) alimente les budgets des collectivités. Cet octroi de mer s'ajoute à la TVA sur les produits consommés.

L'octroi de mer compte 11 taux différents qui vont de 0 % à 50 % sur le bien importé, et de 0 % à 2,5 % pour l'OMR. L'octroi de mer est défendu par les lobbys de producteurs antillais à Bruxelles et par les élus en Martinique.

11. Florent Venayre-Concentration dans la distribution alimentaire en Martinique : jusqu'où prendre en considération les spécificités ultramarines ? <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00777709/document>

Difficile d'aborder cette question avec neutralité, et, pourtant, elle s'invite régulièrement dans le débat. Sont généralement pointées la complexité de cette taxe (exonérations facultatives/exonérations obligatoires, marché unique antillais), son opacité, sa supposée inefficacité à protéger la production locale, sa propension à alimenter la cherté des produits achetés par le consommateur final. L'octroi de mer n'est pas considéré comme une taxe « normale » par Bruxelles, qui y voit une entorse à l'égalité de fiscalité entre les produits, qu'ils soient produits localement ou importés dans l'Union.

Extrait de la nomenclature combinée.

Octroi de mer – Tarif des douanes¹².

Octroi de Mer - Tarif des douanes - Nomenclature

CODE DU SH	DESIGNATION DES MARCHANDISES
42021291	Mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants simil., à surface extérieure en matières plastiques, en fibre vulcanisée, ou en matières textiles (à l'excl. des produits à surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matière plastique moulée)
42021299	Malles, valises et mallettes, y.c. les mallettes de toilette, et contenants simil., à surface extérieure en matières plastiques ou en matières textiles (à l'excl. des mallettes porte-documents et des articles à surface extérieure en matière plastique moulée)
420219	Malles, valises et mallettes, y.c. les mallettes de toilette et mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants simil. (à l'excl. des articles à surface extérieure en cuir reconstitué ou verni, en matières plastiques ou en matières textiles ou en cuir reconstitué ou verni)
42021910	Malles, valises et mallettes, y.c. les mallettes de toilette et les mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants simil., à surface extérieure en aluminium
42021990	Malles, valises et mallettes, y.c. les mallettes de toilette et mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants simil. (à l'excl. des articles à surface extérieure en aluminium, en matières plastiques, en matières textiles ou en cuir naturel, reconstitué ou verni)
420221	Sacs à main, même à bandoulière, y.c. ceux sans poignée, à surface extérieure en cuir naturel, reconstitué ou en cuir verni
42022100	Sacs à main, même à bandoulière, y.c. ceux sans poignée, à surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni
420222	Sacs à main, même à bandoulière, y.c. ceux sans poignée, à surface extérieure en matières plastiques ou en matières textiles
42022210	Sacs à main, même à bandoulière, y.c. ceux sans poignée, à surface extérieure en matières plastiques
42022290	Sacs à main, même à bandoulière, y.c. ceux sans poignée, à surface extérieure en matières textiles
420229	Sacs à main, même à bandoulière, y.c. ceux sans poignée, à surface extérieure en fibre ou en carton, ou recouverts, en totalité ou en majeure partie, de ces mêmes matières ou de papier
42022900	Sacs à main, même à bandoulière, y.c. ceux sans poignée, à surface extérieure en fibre vulcanisée ou en matières plastiques, en totalité ou en majeure partie, de ces mêmes matières ou de papier
420231	Portefeuilles, porte-monnaie, étuis à clés ou à cigarettes, blagues à tabac et articles de toilette, poches ou de sac à main, à surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni

12. Nomenclature combinée. Octroi de mer – Tarif des douanes- Data.economie.gouv.fr

En mars 2020, la Ferdi, Fondation pour les études et recherches sur le développement international, a rendu un rapport sur l'octroi de mer réalisé par Anne-Marie Geourjon, expert pour le FMI en politique fiscale et administration douanière, et Bertrand Laporte, maître de conférences-HDR à l'Université Clermont-Auvergne et expert pour le FMI, et commandé par Bercy. Les rapporteurs concluent entre autres que la suppression de l'octroi de mer aurait pour conséquence une baisse de 4,6 % des prix en Martinique (6 % en Guyane). Et que pour les plus pauvres, compte tenu de la part du poste « alimentation », l'impact serait encore plus important¹³. Les élus sont généralement montés au créneau pour défendre le maintien de l'octroi de mer, qui abonde le budget des collectivités locales et assure une protection

de la production locale, tout en renchérissant cependant le coût des produits pour les ménages.

Le 3 mars 2021, la Commission Européenne a décidé de repousser jusqu'en 2027 le nouveau régime d'exonération. « La Commission est bien consciente de l'importance du régime de l'octroi de mer comme ressource majeure pour les collectivités locales dans les régions ultrapériphériques en question, mais surtout comme dispositif de soutien au développement économique et social. Nous allons continuer à soutenir les économies locales de ces régions, qui en plus ont été fortement touchées par la crise », reconnaissait le commissaire chargé de l'économie, M. Paolo Gentiloni. Le rendez-vous est donc pris pour 2027.

» combinée

	Taux OM	Taux OMR	Taux OMI	TAUX OMIR	Annexe
rtiques, y.c. la stiques ou en	10	2,5	10	2,5	
res plastiques s de matières	10	2,5	10	2,5	
locuments, uir naturel, ir naturel,					
cartables et	10	2,5	10	2,5	
et contenants es ou en cuir	10	2,5	10	2,5	
naturel, en					
nstitué ou en	10	2,5	10	2,5	
feuilles de					
es	10	2,5	10	2,5	
	10	2,5	10	2,5	
vulcanisée ères ou de					
en carton, ou	10	2,5	10	2,5	
s simil. de uir verni					

13. Anne-Marie Geourjon- Bertrand Laporte – Impact économique de l'octroi de mer dans les Départements d'Outre-mer français-FERDI 25 mars 2020

Sucre

L'obésité est un mal martiniquais chronique. L'obésité provoque des maladies cardiovasculaires, certains cancers, le diabète de type 2. Selon les dernières données épidémiologiques (enquête Kannari 2015), 44 % des femmes présentent un surpoids abdominal. 34,7 % des enfants de 3 à 15 ans sont en surcharge pondérale, un quart en surpoids et 1 enfant sur 10 est obèse. Le Covid a révélé l'ampleur et l'impact de l'obésité¹⁴.

C'est dans ce contexte de crise sanitaire qu'en août 2021 *Le Canard enchaîné* évoquait le report de la publication d'un rapport de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes sur les niveaux de sucre ajouté aux boissons et aliments commercialisés outre-mer en violation de la loi Lurel, prise pour faire cesser des surtaux de 27 % à 50 %. En 2013 en effet, le député Victorin Lurel, constatant une plus forte présence de sucre dans les produits commercialisés outre-mer, a fait voter une loi pour limiter le taux de sucre dans notre alimentation. Cette loi ne serait pas appliquée. C'est ce que relevait le « rapport d'information sur le sport et la santé dans les outre-mer », présenté par les députés Maud Petit et Jean Philippe Nilor, au nom de la délégation aux outre-mer, en décembre 2019, qui indique « [...] il semblerait que certaines marques ne jouent pas le jeu et continuent à proposer des produits aux teneurs en sucre différenciées. Un rapport publié récemment par l'IRD, l'Institut de recherche pour le développement, a mis en évidence une teneur en sucre moyenne de 7 g/100 ml dans l'Hexagone, contre 8,9 g/100 ml en Martinique et en Guadeloupe. Le même rapport met en évidence une consommation moyenne de 69 g/jour de boissons sucrées en Guadeloupe ou de 54,8 g/jour à Mayotte contre seulement 39 g/jour en France hexagonale. En outre, la loi Lurel ne s'intéresse qu'aux produits que l'on trouve à la fois dans l'Hexagone et outre-mer ».

Ces écarts inadmissibles qui alimentent des pathologies chroniques morbides, doivent évidemment cesser parce qu'ils entretiennent la méfiance, la défiance à l'égard de l'État, de la politique et sapent la cohésion de notre société.

14. Surcharge pondérale et obésité abdominale. Résultats de l'enquête KANNARI, Martinique Observatoire de la Santé de Martinique Décembre 2015

La confiance

Depuis quelques années, le nombre de naissances décroît. En 2020, le nombre de décès a dépassé le nombre de naissances. Non seulement les jeunes partent et ne reviennent pas, mais en plus les couples, les femmes, font moins d'enfants.

Une société qui vieillit et où les enfants ne naissent plus est une société qui meurt ou qui se laisse mourir, en tout cas qui est vouée à disparaître.

Cela traduit selon moi, un manque de confiance. Parce que les enfants sont le plus souvent le signe de l'amour et de la confiance. La confiance entre des partenaires qui souhaitent devenir parents et la confiance en l'avenir, parce qu'un enfant engage pour la vie. Comment créer collectivement les conditions d'un retour à la confiance ?

Ces conditions sont matérielles, certes (les revenus, les infrastructures, les transports et la mobilité, les facilités matérielles...), mais elles sont aussi immatérielles : l'environnement social, la sécurité, la liberté...

Qui peut agir sur ces conditions ? Nous. Individuellement et collectivement. Chacun a sa part de responsabilité. Chacun peut agir malgré les frustrations, les colères, la rage. Faire germer les graines de la confiance en commençant par planter l'amour.

La politique a le pouvoir de changer la vie des gens. L'action politique est transformatrice. Elle s'oppose à l'individualisme et traduit une ambition commune de faire société. À l'échelle d'une vie, chacun a le droit et le pouvoir de choisir : dire, critiquer, conspuer, invectiver, insulter, se plaindre, ou agir, réfléchir, s'engager, retrousser les manches, travailler. Aucune génération n'a de mission, parce que les hommes et les femmes qui la composent ont leur vie à vivre et chacun évalue ses priorités à son échelle. Pour certains, l'objectif et les priorités de la vie sont de fonder une famille, de construire une maison, de gagner de l'argent. Pour d'autres, c'est de voyager, de s'engager, de militer dans un syndicat professionnel, une association... Je ne souscris pas à l'injonction qui semble contenue dans la citation souvent mal comprise de Frantz Fanon : « Chaque génération découvre sa mission, l'accomplit ou la

trahit. » Quel poids ! Quelle responsabilité ! Pourquoi ? Ceux qui se croient un destin s'engagent dans la voie qui le leur désigne. Sinon, chacun fait ce qu'il peut ou comme il veut dans une société qui met, au-dessus de toutes les valeurs, la liberté.

Chacun a le droit de choisir sa voie. Chacun a le droit de décider ce qui le rend heureux. Et n'est-ce pas ce que la plupart d'entre nous recherchent, être heureux ? Le bonheur est évidemment relatif, mais il découle en général de la satisfaction de besoins qui peuvent être essentiels (physiologiques et sécurité), psychosociaux (appartenance et estime de soi) ou de réalisation de soi.

Souvent, on entend dire que les Antillais doivent être solidaires, qu'ils doivent se soutenir, comme si on faisait peser sur eux un poids (pourquoi ?) qui ferait fi des envies, des désirs individualistes et personnels. Chacun fait ce qu'il lui plaît. Nul n'a de sacrifice à réaliser pour faire partie de la communauté.

Encore faut-il tout de même que la communauté ait du sens, qu'on ait encore envie de faire communauté, société ou peuple. La vie en société et en démocratie emporte des droits et des devoirs. Le droit de vote, le droit de s'exprimer, le droit de contester, le droit de proposer.

On dit le politique désenchanté et les politologues commentent les chiffres et les statistiques qui semblent inexorablement marquer le désintérêt des électeurs pour la chose publique. L'abstention atteint des niveaux stratosphériques, et les décideurs politiques sont parfois élus avec à peine le quart du corps électoral. Ainsi l'ancienne équipe au pouvoir à la Collectivité de Martinique a-t-elle été élue en décembre 2015 par 26,92 % des inscrits. En 2021, il est vrai en pleine pandémie du Covid, la participation au second tour de l'élection territoriale a atteint 44,83% (soit 137 403 votants sur 306 498 inscrits). Allians Matinik, de Serge Letchimy, a obtenu 37,72 % (50 104 voix), le Gran Sanblé, d'Alfred Marie-Jeanne, 35,27 % (46 857 voix), La Martinique ensemble, menée par Catherine Conconne avec 19 220 voix, a obtenu 14,47 %, et Ansanm pou pèyi nou, mené par Jean-Philippe Nilor, 16 664 voix, soit 12,54 %¹⁵.

15. [https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Regionales/elecresult__regionales-2021/\(path\)/regionales-2021/02/index.html](https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Regionales/elecresult__regionales-2021/(path)/regionales-2021/02/index.html)

La rue ne peut pas avoir le dernier mot, d'autant plus que la rue n'est jamais majoritaire, malgré ce que souhaiteraient nous faire croire certains qui ne croient pas en la démocratie. Aujourd'hui la foule et le nombre sont toujours appelés à la rescousse de la persuasion, un peu comme au Capitole les partisans d'un Trump peu démocrate et incendiaire. Le problème, c'est qu'en Martinique l'opinion publique n'existe pas. Où la chercher ? Où la trouver ?

Les émissions de débat, espaces de confrontation pacifique, démocratique, ont disparu de la télévision. À la radio, même chose. Aujourd'hui, ce sont les coups de gueule sans médiation qui font le buzz sur les médias, et les affrontements par tweet ou Facebook interposés qui tiennent lieu d'échanges, avec des interlocuteurs le plus souvent anonymes qui postent compulsivement derrière leurs écrans.

La défiance à l'égard de l'autorité, qu'il s'agisse des politiques, des autorités médicales (comme on a pu le voir avec la crise et la défiance à l'égard du vaccin promu par les médecins dans leur immense majorité, voire les agressions inadmissibles dont certains ont été victimes) est indéniable. Mais cette méfiance vaut aussi pour les syndicats. Le nombre d'adhérents est tout sauf important. Et les blocages ne cachent pas la faiblesse de la mobilisation. L'anomie touche notre société depuis longtemps. Elle est le signe d'une vraie crise. Les réseaux de solidarité, d'expression de cette solidarité se sont désunis. Le parti politique, le syndicat, la famille. La Martinique... pays empêché, pays « passé à côté de son cri, le seul qu'on eut voulu l'entendre crier », dit le poète.

Ceux qui dirigent la CTM ou l'ont dirigée sont des hommes d'expérience. Dans la précédente mandature, les présidents de l'Assemblée et du Conseil exécutif étaient les hommes politiques ayant exercé le plus longtemps des mandats électifs : vingt ans de députation pour M. Alfred Marie-Jeanne, onze ans, la présidence du Conseil régional, la mairie de Rivière-Pilote... La présidence du Conseil général pour M. Claude Lise. Entre le PPM et le MIM, une forme d'alternance automatique s'est mise en place à la tête de nos institutions actuelles et passées (Région-département, puis Collectivité territoriale de Martinique). C'est aussi la responsabilité de ces hommes de pouvoir d'organiser la relève, de promouvoir et d'encourager par leur action

ou leurs écrits l'engagement démocratique dans leur camp, voire au-delà. Chaque génération d'hommes politiques a une mission.

Il serait injuste de dire que cette génération n'a rien fait. Elle a construit des routes, des équipements, des établissements scolaires... et... beaucoup débattu du statut (autonomie, indépendance). Dans le même temps, et paradoxalement, nos modes de vie et surtout de consommation semblent nous avoir ancrés encore plus durablement dans la France, plus dépendants, plus consommateurs de relations exclusives. Et sommes-nous plus heureux ? Cette dépendance semble au contraire avoir créé un malaise et du mal-être collectif et individuel.

À la décharge de ces hommes politiques, la Martinique a subi l'évolution du monde : la mondialisation, l'influence des cultures mondialisées, l'ouverture aux technologies du XX^e, puis XXI^e siècle, les réseaux sociaux, le consumérisme qui partout gagne du terrain, l'individualisme qui se soucie peu du bien commun et de la solidarité. L'identité se définit désormais un peu partout dans le monde par la consommation, là où le travail était premier et essentiel. La Martinique n'échappe pas à ces tendances. Le problème cependant c'est que nos hommes politiques, il me semble, avec les responsables syndicalistes, ont nourri l'illusion en même temps que nous étions seuls au monde et spécifiques. Spécifiques. Un mot à double tranchant qui nous fait vouloir être dedans et au-dehors, pareil et dissemblable. Il me semble en effet que nous souffrons de ce retrait du monde, nous nous pensons en îliens, seuls au milieu de l'océan, arrimés à une France lointaine, et à une Europe évanescence, qui ne se manifesterait de façon irréaliste que sous forme de fonds structurels dont les milliards nous arrivent et parfois repartent. Seuls dans notre île.

Nos aînés ont fait selon leurs priorités. Ils ont fait avec l'État, selon les règles en vigueur en France, en Europe, parfois avec la lenteur et l'inertie des administrations, le manque de volonté de l'autre côté, mais aussi de ce côté-ci.

En mai 2020, les statues de Victor Schœlcher ont été déboulonnées par des personnes qui arguaient de faits qui ne correspondent pas à l'histoire. Toutefois, sans souscrire ni à la méthode ni aux contrevérités et anachro-

nismes relayés par les réseaux sociaux à coups de posts –selon une stratégie de communication relativement bien maîtrisée– force est de constater que nous aurions pu depuis longtemps créer un musée de Martinique, où une statuaire plus conforme à qui nous sommes et à d'où nous venons, serait une manière d'alimenter l'imaginaire de nos enfants, plus proche de notre identité. Victor Schoelcher, l'abolitionniste, défenseur de la cause des Noirs, aurait pu sur la Savane ou ailleurs, côtoyer Lumina Sophie, Romain (à quoi ressemble-t-il ?), Louis Delgrès illustre pierrotin, héros de la guerre de Guadeloupe, Kayerman le Kalinago, Pory-Papy, Joséphine, Papa Djo et Manman Philomène, Tamouls, arrivés de Madras et de Pondichéry et qui sais-je encore. Montrer et expliquer n'est pas défendre un crime contre l'humanité qui a été reconnu tel par une loi en 2001. Mais nous avons besoin de tous ces repères pour savoir, connaître et construire. Les historiens ont documenté largement notre histoire, et on leur a fait un mauvais procès.

En décembre 2021 de nombreux monuments aux morts ont été vandalisés. Je dis que les premières destructions appellent celles-ci et les prochaines. Les extrémistes, comme les talibans, commencent généralement ainsi pour imposer dans l'espace public leur propre vision, une vision anhistorique, une vision irréaliste et totalitaire de l'homme supposément « nouveau », étrangement sans racines, sans histoire finalement (alors que c'est l'inverse qui semble recherché), une vision où la filiation serait imposée. En détruisant les statues, ils suppriment de l'espace public les traces du passé qui disent ce qui a été.

Les statues vont dans les musées. Partout dans le monde c'est ainsi, et des lieux et des vestiges sont classés patrimoine de l'humanité. Quand ils disparaissent, nous devenons des peuples sans mémoire. Nul « talibanisme », même tropical, ne saurait nous être imposé par une minorité.

Mon père, Édouard Jean-Élie, m'a confié le souvenir de cette cérémonie à laquelle, tout petit garçon de trois ans, il fut le centre et que ses grands-parents tamouls qui l'ont élevé pendant sa tendre enfance lui avaient réservée dans la forêt près de la Capot à l'Ajoupa-Bouillon. Il me fit ce récit à l'aube de ses 87 ans, quelques mois avant son décès. J'avais 51 ans. Ces traditions méritent d'être connues. Comme mérite d'être connue aussi l'histoire riche

et complexe des royaumes du Bénin ou des autres royaumes africains qui furent le berceau d'une partie de nos ancêtres mis en esclavage, mais aussi les traditions des Amérindiens, leurs liens avec les esclaves marrons, les résistances et les solidarités.

Les Martiniquais, petits et grands, doivent connaître cette histoire, pour comprendre la complexité de leur identité, non pas pour nourrir la haine et le ressentiment à l'égard des Européens, qui sont l'autre partie de nos ascendants, mais pour concevoir la richesse de cette identité relation-rhizome qui fait de nous des êtres exceptionnels. C'est en tout cas ainsi que je conçois ma « martinicanité » et j'aime citer Édouard Glissant, qui manque aujourd'hui à nos analyses à l'emporte-pièce et souvent basées pour certaines sur des extrapolations erronées.

Les politiques sont-ils responsables de cela ? Sans doute, faut-il aujourd'hui, avec les pouvoirs que nous avons localement, orienter les apprentissages, inciter les enseignants, accompagner ceux qui travaillent sur les supports éducatifs indispensables aux pédagogues qui disposent d'une grande marge de liberté. Et je sais que des initiatives sont prises qui vont dans ce sens. Les encourager.

La Martinique, pays de contrastes et d'inégalités

Selon l'Insee, en 2018, 38 % des Martiniquais subissent des privations matérielles et sociales, quand 17 % n'en subissent aucune. Ces privations concernent, par exemple, les vacances et les activités non prévues de longue date. Les personnes les plus touchées par ces privations sont les personnes non diplômées, sans emploi et les familles monoparentales. Ces difficultés touchent notamment la mobilité. Après des années de retard, le TCSP a finalement pris du service en 2018, mais il ne garantit toujours pas la mobilité de ceux qui n'ont toujours pas les moyens d'acheter une voiture. C'est logique, il se déploie sur 13 kilomètres !

Pourquoi, dans notre pays de 80 km sur 30, ne disposons-nous pas d'un système de transports multimodaux efficaces, par voie terrestre, maritime ou en ayant recours à des modes plus doux (trottinettes électriques, vélos...) ?

Soixante lignes de bus dans le réseau de la Cacem, 6 lignes maritimes, 2 lignes du TCSP (qui est un plus incontestable), mais les usagers de certains quartiers souffrent. Les lignes 13, 32, 29, 1, 9 sont régulièrement « en

panne ». Ainsi les usagers de la ligne 13 Texaco sont-ils restés quatorze jours (hors week-end) sans bus en février 2021, vingt et un jours en janvier 2021, et ceux de la ligne 144, ont dû trouver des solutions cent cinquante et un jours de l'année 2019 ! Les raisons seront bien sûr toutes audibles, mais elles ne répondent pas aux besoins de l'usager ou de l'usagère, tous des Martiniquais qui ont besoin de fonctionner. Des usagers qui, à tout le moins, auraient souhaité être mieux informés. Les personnes âgées, par exemple, qui ne se résignent pas à rester toute la journée devant leur télé, mais voudraient sortir, « descendre » en ville (et pourquoi pas le dimanche ?), et ne peuvent pas le faire¹⁶.

Le transport devrait être considéré en Martinique comme la première des libertés. Ne pas pouvoir se déplacer constitue pour de nombreuses familles, pour les mères célibataires, les étudiants, les lycéens, les collégiens, les jeunes actifs ou les demandeurs d'emploi une inégalité injustifiable en 2022. Nul ne peut ni le comprendre ni l'accepter. Et il y a fort à parier que, parmi les raisons qui expliquent le départ de nos jeunes, cette discrimination figure en bonne place.

En Martinique, la petite entreprise d'automobiles ne connaît pas la crise. 19 137 véhicules neufs immatriculés en 2019, soit 42 véhicules pour 1 000 habitants, en hausse de 14 points en cinq ans, contre une hausse de 3 points à l'échelle nationale (DEAL Martinique, unité Observation et Statistiques, février 2020). Le poste « transport » est le premier du budget des ménages de Martinique, soit 20 % en 2017 selon l'Insee¹⁷. Bien sûr, les institutions locales ne détiennent pas tous les pouvoirs, mais elles ont acquis de plus en plus d'autonomie et de marges de manœuvre dans des domaines où les compétences n'ont cessé d'être réclamées et dans lesquels elles ont finalement été élargies. Le transport fait partie des matières pour lesquelles la CTM est compétente. Et si nous n'avons pas tous les leviers en main, nous devons nous battre pour être des interlocuteurs incontournables, véritables turbines et moteur de notre mieux-être culturel, social et économique.

16. Source AUTM, Association des Usagers des Transports de la Martinique

17. Ludovic Audoux, Claude Mallemanche (mission appui DOM, Insee) – La consommation des ménages des DOM en 2017- INSEE.

Nous sommes à un moment crucial de l'histoire de ce pays. Les temps ont changé, nous sommes définitivement entrés dans le XXI^e siècle, mais la Martinique peine à avancer et à se projeter parce qu'elle reste tiraillée par ses vieux démons : le doute en ses capacités, les oppositions Noir/béké héritées du passé, l'incapacité à se penser grand et à imaginer que nos caractéristiques intrinsèques peuvent constituer des atouts, notre difficulté à nous penser dans le monde, partie prenante de ce monde, capables de faire jeu égal avec n'importe quelle communauté du monde.

L'individualisme et les inégalités prévalent, et les structures traditionnelles qui contribuaient à une forme de « paisibilité » de notre communauté sont en recul. La famille élargie, la famille tout court ont été mises à mal par les difficultés économiques ainsi que l'émigration et l'exode des jeunes et des moins jeunes.

La question de l'identité reste prégnante, aujourd'hui encore plus qu'hier. Comme si la Martinique collectivement doutait de ce qu'elle est, et il apparaît urgent de ressouder notre communauté, au-delà des oppositions qu'il est normal et logique de trouver comme dans n'importe quelle famille. Le faire sur des objectifs partagés.

La Martinique, entre Europe et Caraïbe, tiraillée par le passé d'esclavage qui semble indépassable (du moins dans les discours) et où la lutte des classes se superpose dans la prégnance de rapports ethniques qui semblent insurmontables... les Blancs, les Noirs... les Neg, les békés, les métros... chez nous, on entend de plus en plus cette petite musique xénophobe du « grand remplacement » qui fait vendre du papier en France.

Les schémas, SAR, schéma régional de cohérence écologique, schéma de déplacements et de transports, schéma de développement du tourisme, agricole, et autre Paddma, les plans d'innovation, les assises, les états généraux, les livres bleus, blancs, gris ou jaunes se sont multipliés ces dernières décennies... Alors, d'où vient ce sentiment que la situation globale de la Martinique ne s'est pas améliorée ? Parfois, il n'est pas besoin d'aller chercher très loin les idées qui, si elles étaient appliquées, nous rendraient la vie plus belle et plus facile. Et il ne s'agit pas de dire que rien n'a été fait.

Ainsi du dernier STDE2I, Schéma territorial de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, élaboré après concertation des principaux acteurs économiques et sociaux de ce pays et qui énonce un certain nombre de mesures intéressantes.

Économie bleue, tourisme durable, agroenvironnement, soutien à l'innovation, transformation numérique du territoire... tout est écrit, ou presque, mais la réalité nous rattrape. Il faut aller plus vite, parce que les changements s'accélèrent autour de nous et les mutations du monde nous affectent plus vite qu'elles ne le faisaient avant. Ainsi le Covid a-t-il accéléré la transition numérique des commerçants, grands ou petits, il a fallu se tourner vers les outils qui permettaient de continuer de fonctionner à distance. Les élèves également, leurs enseignants ont été contraints de recourir à la visioconférence... Zoom, Skype, Starleaf sont devenus des alliés, et, pour les collectivités territoriales, la GRC devient une solution de plus en plus courante pour gérer les rapports avec les administrés (ne pas oublier de former les personnes les plus éloignées de ces nouveaux outils, comme certaines personnes âgées : les cyberbases sont des lieux « d'apprentissage » ou de médiation tout indiqués, quand elles existent).

Le monde est entré définitivement dans le XXI^e siècle en février-mars 2020. La pandémie du Covid-19 qui a heurté de plein fouet nos sociétés globalisées, interdépendantes, a bousculé nos certitudes et nos dogmes. Sociétés fragiles, sociétés mal préparées à ce qui pourrait devenir des récurrences menaçantes notamment pour les plus démunis d'entre nous.

Notre identité multiculturelle, notre appartenance à un grand pays et à un grand ensemble géopolitique (qui doit encore progresser sur le plan de l'harmonisation et de sa capacité à faire front d'une voix coordonnée), notre présence sur le sixième continent Caraïbe-Amérique sont autant d'atouts avec lesquels nous semblons pourtant embarrassés.

Être martiniquais, ce n'est pas être amérindien, ce n'est pas être européen, ce n'est pas être africain, ce n'est pas être indien, ce n'est pas être libanais, ce n'est pas être syrien, ce n'est pas être chinois, c'est être tout cela à la fois. Être martiniquais, c'est vivre dans une île, dont l'histoire a inventé un homme singulier dont l'expérience d'aujourd'hui se construit dans la Caraïbe et

dans le monde, avec un passeport français et européen, dans un système qui lui garantit des droits et qui lui demande de remplir certains devoirs.

Ces appartenances, ces filiations multiples parfois en contradiction apparente, qui se sont combattues parfois, nourrissent une psychologie heurtée, tourmentée, intranquille. Mais cette identité est une richesse, un atout, un plus, elle sous-tend une capacité à s'adapter, cette fameuse résilience.

Aujourd'hui, alors que le monde doit réinventer une façon de vivre ensemble, les uns avec les autres, les uns à côté des autres, nous sommes conviés à la même révolution culturelle, avec des atouts et des fragilités qui nous imposent d'être inventifs, mobilisés autour des valeurs de progrès, d'humanisme et de solidarité. Libres d'être qui nous sommes et d'avancer. Prompts à regarder le passé, nous devons vivre le présent et préparer l'avenir.

AGIR



Éducation & formation

Une partie des réponses à nos maux se situe dans l'éducation.

« *Pran an liv* », me répétait sans cesse mon grand-père, Papa Raymond. Il avait raison. C'est ce message que je fais systématiquement passer aux enfants et aux parents que je rencontre lors des séances de signatures auxquelles je participe depuis 2013, date de la sortie de mon premier livre jeunesse, *Sina sur son nuage*¹⁸. C'est pour donner le goût de lire aux enfants que j'écris et édite des ouvrages qui parlent de notre nature, de notre culture, de notre bassin caribéen, tellement beau. Les livres sont des espaces de liberté et d'émancipation. Quand on les écrit et quand on les lit.

Le dernier ouvrage que j'ai publié, *Mabouya et Zandoli*¹⁹ est composé de 7 histoires de la Caraïbe, extraordinaires et... inachevées. Je l'ai écrit à la suite des nombreuses rencontres que j'ai eues avec les enseignants à l'occasion de la publication de *Sina et le Secret de la Caraïbe*²⁰ (prix littéraire Fetkann ! Maryse Condé, 2018). Pour que les enfants puissent écrire des histoires, mes contes ou poésies sont sans fin... à eux de l'imaginer.

Ces dernières années, entre grèves et Covid, confinements et violences, je me suis souvent demandé si la Martinique se préoccupait de ses enfants. Derrière la défense des intérêts catégoriels, j'ai tenté de distinguer l'intérêt des enfants. Je dois dire que je n'ai pas toujours trouvé. Entre fin 2019 et aujourd'hui, je n'ai pas compté le nombre de jours de classe perdus. Nous devrions décider ensemble un moratoire sur les jours de classe perdus.

La Martinique n'est pas unique au monde, et les mécanismes de reproduction sociale sont ici, les mêmes qu'ailleurs. Pour lutter contre les inégalités il faut agir sur ses déterminants parmi lesquels l'éducation et la formation. Le fossé s'est creusé entre les riches, et les pauvres, et les classes moyennes.

18. Barbara Jean-Élie – *Sina sur son nuage*- 7 histoires et 7 chansons extraordinaires de la Caraïbe - DIASPORAMIX- 2013

19. Barbara Jean-Élie – *Mabouya et Zandoli*, 7 histoires de la Caraïbe, extraordinaires et... inachevées. Barbara Jean-Élie DIASPORAMIX- octobre 2020 ISBN 978-2-9559390-1-7

20. Barbara Jean-Élie – *Sina et le Secret de la Caraïbe*- DIASPORAMIX- octobre 2017 ISBN 978-2-9559390-0-0

Selon un rapport de l'OCDE « L'ascenseur social est-il en panne ? » (2018), il faut six générations pour passer des classes populaires aux classes moyennes. Accompagner les enfants vers la réussite, avec des lycées d'excellence, des bourses, des établissements orientés vers les filières d'avenir, constitue l'une des réponses. Et il faut saluer en Martinique toute action qui s'inspire de cette stratégie. C'est le cas du Lycée Polyvalent Victor Anicet de Saint-Pierre, qui a reçu en janvier 2022 le label de lycée des métiers des arts appliqués, du design et de la communication multimédia. Un établissement d'excellence tourné vers l'international, qui forme les jeunes avec rigueur et exigence en leur permettant d'acquérir des compétences théoriques et techniques recherchées sur le marché du travail en Martinique notamment. Il a vu le jour grâce à la volonté de Serge Letchimy, président du Conseil régional et de la rectrice de l'époque qui, loin de se résoudre à voir fermer un établissement scolaire dans le nord Caraïbe, ont au contraire imaginé avec l'équipe éducative un projet ambitieux tourné vers l'avenir.

Sédentariser les jeunes en Martinique avec la création de structures de formation pointue, de qualité, spécialisée. C'est aussi le cas avec la création d'un CFA Santé, par deux jeunes martiniquais Ciana Bramban et Guillaume Renard, qui après avoir fait leurs études à l'étranger sont rentrés au pays pour créer une structure répondant aux besoins essentiels de notre territoire.

Après l'éclatement de l'Université des Antilles-Guyane en deux universités distinctes, Guyane et Antilles, après le scandale du CEREGMIA, après les tensions entre pôle Martinique et pôle Guadeloupe, il faut espérer que la nouvelle gouvernance issue des élections de janvier 2022 saura rétablir durablement un climat apaisé et serein propice à développer notre Université et à la rendre plus présente et visible dans la société et à renforcer son attractivité et de son rayonnement.

En parallèle, il convient d'entendre les associations étudiantes qui militent pour un vrai statut de l'étudiant, qui prendrait en compte non seulement les études, mais aussi les moyens de subsistance, les conditions de vie, les modalités de logement, de transports, etc., notamment en période de Covid, qui accroît les difficultés habituelles. Une université forte, dynamique, dont les productions trouvent un écho auprès du reste de la société est sans doute le signe et le produit d'une société confiante en ses jeunes générations.

Une littérature économique de grande qualité, au sein de l'Université des Antilles, s'est intéressée au cours des dernières années au chômage de longue durée qui touche les économies insulaires.

À première vue, le mal qui touche la Martinique ne lui est pas spécifique. Dans « *On the persistence of unemployment in small open countries*²¹ », Patrice Borda et Nlandu Mamingi, qui cherchent à analyser les causes de la persistance du chômage dans les petits pays, en particulier de la Caraïbe, retracent les deux théories en cours parmi les économistes qui se sont intéressés à cette caractéristique du chômage dans les économies insulaires : « La première est l'idée du modèle "Insider-Outsider" de Lindbeck et Snower (1988). Elle impute la situation d'hystérèse du chômage aux syndicats : les salariés qui ont déjà un emploi, "insiders", ne tiendraient pas compte de la situation des "outsiders" qui en sont dépourvus ; leur pouvoir de négociation est utilisé dans le seul but de fixer le salaire nominal qui serait compatible au maintien de l'emploi existant [...]. Par la suite, en période favorable du cycle, lors de la reprise, les travailleurs précédemment licenciés ne seront pas réembauchés en raison des renégociations des contrats des insiders exigeant des augmentations des salaires. Ainsi, le nombre de travailleurs exclus aurait tendance à s'accroître sur le long terme.

La seconde est la faible employabilité des chômeurs de longue durée. L'explication avancée ici consiste à supposer que lorsqu'une personne traverse une longue période de chômage, il y a de fortes chances qu'elle voie son capital humain (ses capacités de travail, ses compétences techniques, sa productivité) se détériorer. De tels chômeurs rencontreront des difficultés pour réintégrer le marché du travail sur les postes qu'ils occupaient ou accepteront d'occuper de façon temporaire des emplois précaires. »

Sur les causes de ce chômage dans les pays caribéens, les auteurs citent aussi l'étude de Downes (1998) sur le chômage trinidadien : « *Early analysis of the unemployment situation in Trinidad and Tobago pointed to the role of a 'wage gap'; significant effect of output growth on unemployment; the degree of net capital investment; the mismatch problem of educational system and its interface with the labor market.* »

21. Pierre Borda – Landu Mamingi- *On the Persistence of Unemployment in Small Open Economies*, Department of Economics Working Papers Series, WP 1-14, February 2014, University of the West Indies, Cave Hill Campus (avec Borda, P.).

Le rôle de l'éducation, de la formation et de leur relation avec les attentes du marché, la faiblesse de l'investissement... ces éléments sont évidemment à prendre en compte pour expliquer les difficultés de notre économie.

Les personnes diplômées sont plus souvent en emploi que les personnes non diplômées. Parmi les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, 81 % sont en emploi contre 54 % pour les titulaires du baccalauréat et 62 % pour les personnes détenant un CAP et un BEP.

Seule une personne sur trois est en emploi, parmi les personnes n'ayant validé aucun diplôme ou qui sont titulaires uniquement du brevet des collèges²².

La pensée autonome

Écrire, c'est prendre le pouvoir. C'est ce que je dis aux enfants et aux jeunes que je rencontre. C'est le pouvoir sur sa liberté.

L'éducation devrait être la première des priorités des responsables politiques. De la même façon que le président Mitterrand avait décrété que 80 % d'une classe d'âge devait arriver au bac, il nous faut décréter que 100 % des petits Martiniquais doivent sortir du système scolaire en maîtrisant la lecture et l'écriture, qu'ils soient accompagnés en toutes circonstances, notamment quand les familles ont des difficultés matérielles ou morales. La CAF, Caisse d'Allocations Familiales, intervient aujourd'hui auprès de 104 000 allocataires, 89 000 enfants, 213 000 personnes en tout sur le territoire.

Écouter les enfants, aider l'école à les éduquer, aider les parents à les accompagner. Et parce que l'éducation n'est pas le seul fait de l'école ou des parents et que la rue, la télévision, les médias et désormais les réseaux sociaux (TikTok, WhatsApp, Twitter...) jouent un rôle essentiel, il faut permettre aux enfants d'être autonomes et prêts (éveillés) sur le plan intellectuel.

L'éducation aux réseaux sociaux doit ainsi devenir l'un des apprentissages fondamentaux. Le monde est de plus en plus complexe, or les explications binaires, simplistes et complotistes ont plus de chance de prospérer, avec les réseaux sociaux, avec une propension au manichéisme et à la manipulation.

22. Eric Mével, Mathieu Cornut (Insee). En Martinique, l'emploi résiste en 2020. INSEE. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5355099#titre-bloc-11>

Quand je suis revenue en Martinique, pendant deux saisons, je suis intervenue auprès des élèves de première année de l'EGC, l'École de gestion et de commerce qui dépend de la CCIM. J'avais à cœur de transmettre. Je crois que tout passe par l'écrit, la mise en forme de la pensée. C'est pourquoi j'avais mis au point un « cours », résumé de mon expérience de journaliste, mais aussi de conseillère politique ou média. J'ai beaucoup insisté sur la nécessité pour ces jeunes adultes (1^{re} année post-bac) de penser par eux-mêmes, à l'heure où tout est fait pour les influencer avec du prêt-à-penser.

Apprendre à écrire, exprimer une pensée, savoir décrypter la pensée de l'autre, comprendre derrière les mots, les mécanismes, les processus à l'œuvre, débusquer les biais cognitifs, la rhétorique. Tout discours n'est pas manipulation, mais tout discours peut être manipulateur. Transmettre ce savoir aux jeunes est fondamental dans notre société, où les moins honnêtes tablent sur les limites de notre éducation, sur notre bienveillance, et parfois notre indulgence.

Ce qui se conçoit clairement, s'énonce clairement. La lecture est l'alpha et l'oméga de tout. La lecture procure un vocabulaire qui permet d'exprimer une pensée plus ou moins complexe.

Le président de la République a déclaré la lecture grande cause nationale de l'année 2021-2022, constatant que 20 % des élèves maîtrisaient mal les savoirs fondamentaux. Ces lacunes sont causes d'inégalités entre les individus.

Nous devons amplifier ces actions tout au long de la vie scolaire pour que les jeunes Martiniquais retrouvent le goût de lire. Les usages qui privilégient les écrans ne doivent pas se faire au détriment du livre et du plaisir de lire. Le dire n'est pas régler le problème, et j'ai pu constater combien cette question épineuse réclamait de patience, voire de « ruse ». À mes « étudiants » de première année, j'ai tenté de donner un peu ce goût, en imposant un large choix d'ouvrages à lire et à critiquer, avec les fameuses fiches de lecture. J'ai sans doute un peu éveillé leur curiosité, du moins je l'espère. J'ai tenté de leur transmettre ce que j'avais appris comme journaliste. La base de l'expression écrite : les fameux 5 W, qui permettent d'énoncer simplement une idée, des faits, aujourd'hui des éléments fondamentalement indispensables dans le

fatras des *fake* et autres « vérités alternatives » : qui, quoi, quand, où, pourquoi... *who, what, when, where, why*... dont se soucient peu les messages diffusés sur les groupes WhatsApp.

Lire, déchiffrer une information, la sourcer, la vérifier : voilà qui devrait désormais faire partie de nos savoir-faire fondamentaux.

Maria Ressa, journaliste américano-philippine, fondatrice du site en ligne Rappler, colauréate du prix Nobel de la Paix, qu'elle a reçu à Oslo le 8 décembre 2021, dit fort justement qu'« un monde sans faits est un monde sans vérité et sans confiance ». L'éducation aux médias déjà pratiquée notamment en 4^e, devrait être un must, un apprentissage transversal. Faire rentrer cet apprentissage de façon principale, et non marginale, dans les apprentissages le plus tôt possible. Plus que jamais, revenir aux faits, et apprendre aux enfants à les reconnaître, derrière les opinions. La liberté de penser est à ce prix.

Cela implique aussi, selon moi, de nouvelles contributions du service public de télévision. Il est difficile pour les médias privés de traiter systématiquement cette question, mais nous pouvons demander au service public de tenir ce rôle de partenaire d'éducation avec un œil sur les réalités locales. Cela devient une priorité à l'heure du tout-digital, où les opinions remplacent l'information neutre, voire scientifique, où les *fake news* font vendre de la pub six fois plus qu'une « vraie » information.

L'éducation citoyenne axée sur les valeurs que notre société a choisies : liberté, égalité, fraternité... solidarité. L'enjeu républicain et démocratique est au cœur de l'éducation.

Quant à l'histoire, il faut encourager les initiatives telles celles d'associations comme Oliwon Lakarayib, regroupant des professeurs d'histoire et de géographie dont l'objectif est de porter sur l'histoire un regard décentré, ou non européen-centré. Une perspective caribéenne.

Il faut sans doute aussi fournir les supports à ces pédagogues pour qu'ils intègrent, dans l'histoire enseignée, des chapitres sur l'ensemble de notre histoire : les Amérindiens, les Tamouls, les royaumes africains. Il manque des supports pédagogiques qui pourraient être utilisés dans le cadre des adaptations des programmes et de la liberté pédagogique.

Sans doute la Collectivité territoriale peut-elle encourager les publications qui pourraient servir d'outils pédagogiques aux professeurs d'histoire et de géographie.

De même convient-il d'insister sur l'histoire globale, qui resitue la Martinique sur la frise mondiale.

Et même si la France a du mal avec son histoire coloniale, ou parce qu'elle a du mal avec cette histoire, des pans de cette histoire et des peuples qui ont fait cette histoire devraient pouvoir prendre place dans les programmes scolaires, pour le plus grand bien de l'ensemble de la communauté nationale, ici et ailleurs.

C'est déjà le cas dans les programmes de 4^e avec l'esclavage, à la suite de l'adoption de la loi Taubira de 2001, c'est aussi le cas avec le concours Flamme de l'égalité, qu'a créé la ministre des Outre-mer, George Pau-Langevin en 2016, mais d'autres aspects de cette histoire coloniale pourraient encore infuser les programmes de tous les jeunes Français.

Enfin, les jeunes citoyens que sont nos enfants doivent être éduqués avec un sens nouveau de la Terre, de leur environnement et du respect de celui-ci. Il s'agit non seulement de nouvelles pratiques, d'un nouvel état d'esprit, mais de connaissances nouvelles, qui les amèneront à de nouvelles activités et de nouveaux métiers.

La crise climatique et le défi environnemental inspirent de nombreuses initiatives. Si les parents que nous sommes sont malheureusement parfois dépassés par les événements, nos enfants, plongés par la faute des générations précédentes (dont la nôtre) dans le défi climatique et écologique, doivent être des citoyens de la Terre.

Cette éducation, qui doit d'ailleurs toucher les adultes dans leur ensemble, passe par de nouvelles pratiques de consommation. C'est valable pour l'eau, c'est valable pour les déchets, c'est valable pour la voiture et la mobilité, en consommer moins, en produire moins, en acheter d'autres. Les pouvoirs publics doivent prendre leur part (par les équipements, les campagnes de sensibilisation, la fiscalité), mais les citoyens et les consommateurs, les Martiniquais que nous sommes, avons une responsabilité individuelle et collective.

La parentalité

Précarité, décrochage scolaire, illettrisme, addictions, violence... autant de questions qui sont posées à travers la parentalité. La question est suffisamment complexe et profonde pour qu'un observatoire ait été mis en place en 2020 par la CAF en Martinique. Ses missions : la veille des évolutions sociétales, le recensement, la communication sur les actions, notamment pour faciliter l'accès aux droits des familles, l'accompagnement des structures (qui n'ont pas de moyens), la prospective.

On ne naît pas parents, on le devient. Il semble indiscutable qu'il faut renforcer les dispositifs d'accompagnement à la parentalité. 50 % des mineurs grandissent dans une famille monoparentale. À l'adolescence, ce n'est pas évident de garder le lien avec son ou ses enfants, filles ou garçons. Ces familles monoparentales largement dirigées par des femmes demandent parfois de l'accompagnement, du soutien.

Comme le dit si joliment la réalisatrice haïtienne Gessica Génés : « Ces femmes *potomitan* sont des femmes écrasées ! Le poteau central ne tient pas des maisons vraiment solides, il tient des maisons qui s'effondrent sur elles... ». Les familles qui ne sont pas monoparentales ont elles aussi, parfois des difficultés.

La consommation de cannabis est banalisée en Martinique. Les parents sont souvent démunis face à la consommation de cannabis de leurs enfants, encore plus quand ces enfants sont diagnostiqués schizophrènes (entre 15 et 25 ans).

La schizophrénie est une pathologie de plus en plus courante chez les adolescents. Si les liens de causalité n'ont pas été démontrés (le cannabis provoque-t-il la schizophrénie ?), les études montrent que le cannabis peut provoquer des épisodes délirants chez les malades atteints de schizophrénie.

Écouter, accompagner les parents dans ces circonstances. Ils sont souvent seuls, isolés, déboussolés, ne sachant pas vers qui se tourner. La souffrance d'un parent d'enfant toxicomane est immense.

La CAF, Caisse d'allocations familiales est le pivot des actions de soutien à la parentalité aux côtés des acteurs de l'action sociale, les travailleurs sociaux, les assistantes sociales et toutes les associations qui interviennent auprès des familles. « Alors que plus de deux parents sur cinq estiment aujourd'hui difficile l'exercice de leur rôle [source : *L'Essentiel* n° 165-2016, Caisse nationale des allocations familiales], la politique de soutien à la parentalité, réaffirmée par l'État dans

le cadre de la stratégie nationale “Dessine-moi un parent”, vise à répondre aux différentes préoccupations des parents relatives à l’arrivée du premier ou d’un nouvel enfant, à sa scolarité, à sa santé, à son équilibre et son développement, aux difficultés relationnelles rencontrées à certaines périodes charnières, etc.

Le soutien à la parentalité s’adresse à tous les parents qui s’interrogent sur l’éducation de leurs enfants au quotidien. Dans une logique de prévention primaire universelle, c’est une composante à part entière de la politique familiale, qui s’adresse à toutes les familles, quels que soient leur catégorie socioprofessionnelle, leur lieu de résidence, leur composition, leurs vulnérabilités, etc. » *Extrait du cahier des charges REAAP 2021-territoire de Martinique.*

Des associations interviennent dans le champ de la parentalité et constituent un maillage indispensable (Udaf, Croix Rouge, association de soutien scolaire, appui social), les dispositifs existent, comme le REAAP, Réseau d’écoute, d’appui et d’accompagnement des parents, dont la CAF est l’acteur majeur, coordonnateur aux côtés des autres structures que sont la CTM ou les communautés d’agglomération et les communes. Renforcer le soutien à ces associations, intensifier les actions, monitorer les actions, les évaluer.

Une autre instance, pourrait, il me semble, jouer un rôle important dans la prévention et le soutien aux familles : le Conseil pour les droits et les devoirs des familles (CDDF, article L.141-1 et L.141-2 nouveaux du Code de l’action sociale et des familles), prévu par l’article 9 de la loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, dans les communes de plus de 10 000 habitants, qui a été rendu obligatoire pour celles de plus de 50 000 habitants.

Présidé par le maire, composé d’élus locaux, de représentants de l’État et « des personnes œuvrant dans les domaines de l’action sociale, sanitaire et éducative, de l’insertion et de la prévention de la délinquance », ce conseil est un lieu d’échange avec les familles en difficulté afin de les aider à trouver des solutions concrètes aux problèmes qu’elles rencontrent.

Cette instance devrait être généralisée à toutes les communes, quelle que soit leur taille. Les difficultés des familles ne dépendent en effet pas de la taille de la commune où elles résident. Au plus près des familles, et des citoyens, l’échelon de la commune est celui où peuvent se nouer des pratiques concertées, des échanges d’informations, qui permettent d’anticiper et de prévenir, en lien avec les instances qui sanctionnent.

Sur les barrages, en novembre 2021, j'ai vu des jeunes (17-18 ans). Je me suis demandé : où sont les parents de ces enfants ? Je sais que les enfants échappent beaucoup plus tôt à leurs parents. Je le sais, j'ai été adolescente dans les années 1980. Mais je sais aussi que les valeurs tiennent, et que le plus fort elles sont amarrées dans la tête, le plus elles tiennent. *Pran an liv'*, cette phrase de mon grand-père, rabâchée, répétée sans arrêt, a fait son chemin dans ma tête. Retrouver les valeurs qui tiennent dans nos têtes : l'école, le respect, le travail, l'amour, la solidarité. Montrer l'exemple à nos enfants, par l'amour, la solidarité, l'exigence... et le respect. Revenons à ces valeurs.

Les grands-parents ne sont plus aussi présents dans la vie des enfants, la famille a éclaté, elle est parfois divisée (problèmes de succession, d'indivision, mésentente...), le cercle élargi qui « prenait en charge » les enfants à l'époque n'existe plus. Les valeurs, les repères se transmettaient aussi là (avec bien entendu aussi les abus, les travers ou les excès), ce n'est plus le cas. L'idée d'instaurer dans les communes des assemblées de « sages », de femmes et d'hommes, tuteurs volontaires (on connaît les « grands frères »), qui seraient des lieux de transmission entre les générations. Les associations jouent parfois ce rôle, mais elles ne sont pas forcément pensées autour du lien intergénérationnel.

Éducation et parentalité sont essentielles à l'heure où les nouvelles technologies font muter radicalement notre société.

En octobre 2021, Facebook a changé de nom. L'entreprise de Mark Zuckerberg est devenue Meta. Une façon de ne laisser aucun doute sur les projets et l'ambition du multimilliardaire : imposer le digital comme monde. Au moment où nous nous déchirons parfois sur des enjeux qui nous paraissent essentiels, les Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) continuent de tisser leur toile, de s'enrichir et de nous contrôler. Présenté comme une opportunité pour les entreprises, notamment en temps de crise sanitaire et de distanciation physique, le nouveau produit de M. Zuckerberg, le Metaverse, pose des questions politiques et éthiques, qui interrogent précisément les notions d'éducation et de parentalité. Qui s'occupe des enfants et des ados quand ils sont dans l'univers digital ?

Posons-nous la question, répondons-y, et surtout ne renonçons pas à parler aux enfants et aux adolescents et à promouvoir une communication bienveillante et non violente. Un adulte sert à cela. Si nous y renonçons...

Sécurité & Vivre-ensemble

En 1943, le philosophe Abraham Maslow a proposé une typologie des besoins humains. Ainsi, les besoins des hommes pourraient être classés en cinq grandes catégories : les besoins physiologiques, comme boire, manger, dormir, les besoins de sécurité, les besoins d'appartenance et d'amour, les besoins d'estime et, tout en haut de la pyramide, les besoins d'accomplissement.

Les besoins de sécurité sont au deuxième niveau de la pyramide de Maslow. Ces besoins sont matériels et immatériels. Sécurité d'un abri, sécurité de revenus et de ressources, sécurité physique contre la violence, sécurité psychologique et morale, sécurité sanitaire, sécurité familiale... Les formes sont diverses et les besoins réels. Toute atteinte à ces besoins, ou une réponse insatisfaisante à ces besoins, crée de la souffrance. Qu'il s'agisse du logement, qu'il s'agisse de l'emploi, qu'il s'agisse des violences faites aux femmes et aux enfants, qu'il s'agisse enfin des agressions physiques, cette insécurité qui cloître chacun derrière ses persiennes ou ses portes blindées, qui entretient la méfiance et le doute, qui creuse le fossé entre générations, délite la société à petit feu.

Les émeutes qui se sont produites à l'occasion des barrages érigés sur les routes de Martinique après qu'une intersyndicale a déclaré un mot d'ordre de grève générale entre le 22 novembre et le 1^{er} décembre 2021 ont sidéré une bonne partie de la population. Ces scènes de pillages, d'incendies, ces images de bureau de poste éventré à Godissard, de cabinets médicaux vandalisés, de tirs à balles réelles sur les forces de l'ordre, des journalistes... Rien ne semblait avoir préparé la population dans sa grande majorité à ce type d'actes.

Et pourtant... il y avait eu le 31 juillet 2021 et l'incendie du dispensaire Calmette à Sainte-Thérèse.

Et pourtant, il y avait eu le 25 mars 2021 et les scènes d'émeute devant le palais de justice de Fort-de-France, l'incendie d'une voiture de Martinique La 1^{re}.

Et pourtant, il y avait eu le 12 février 2021 et l'irruption et le saccage de la boutique de la distillerie JM au Macouba.

Et pourtant, il y avait eu le 16 juillet 2020 et des échauffourées impliquant Keziah Nuissier, qui a porté plainte pour violences policières.

Et pourtant... il y avait eu le 22 mai 2020 et le déboulonnage de la statue de Victor Schœlcher à Fort-de-France, à Schœlcher...

Et pourtant, il y avait eu le 13 janvier 2020 et les émeutes devant le palais de Justice de Fort-de-France.

Violence symbolique, violence physique. Violence.

5 102 faits de violence en 2020.

L'enquête « Violences et rapports de genre » (Virage), qui mesure, pour les femmes comme pour les hommes, les faits de violences verbales, psychologiques, physiques et sexuelles, donne les résultats suivants pour 2018 : « Les faits sexistes dans l'espace public sont plus fréquents outre-mer qu'en France. Pour les femmes de 20 à 69 ans, en Martinique, 2 femmes sur 5 ont été victimes de tels faits contre 1 sur 5 dans l'Hexagone. 77 % des femmes de 20 à 29 ans déclarent avoir subi des faits de harcèlement de rue. »

Le nombre de coups et blessures hors du cadre familial (qui est plus élevé outre-mer que dans l'Hexagone) est de 3,3/1 000. Cette proportion en Martinique est plus faible que pour l'ensemble des territoires non hexagonaux (3,5/1 000).

19 homicides en 2018, 25 homicides en 2019 et une quarantaine de tentatives, 16 en 2020 et une quarantaine de tentatives, 18 homicides en 2021, 2 homicides et 2 tentatives au cours des vingt-huit premiers jours de 2022, lors notamment d'une fusillade qui s'est déroulée en plein Boulevard Général de Gaulle à Fort-de-France.

Cette violence est alimentée par une situation sociale, morale, économique. La société de consommation que nous alimentons depuis l'après-guerre et la départementalisation a produit cette violence. Nous ne sommes pas les seuls au monde, concernés par cette violence, mais dans notre société insulaire, elle prend une portée singulière.

La perte de nos valeurs ancestrales : respect, travail, solidarité, famille, alimente cette violence.

Notre individualisme qui s'exprime avec force, avec dédain, avec « *man-sanfouté* », à longueur de posts sur les réseaux sociaux *donne à boire et à manger* à cette violence, qui elle-même produit de l'insécurité.

Cette violence est armée au sens figuré et au sens propre.

Les vidéos de jeunes arborant fièrement des 9 mm, tirant en l'air lors des barrages en novembre 2021, a permis à ceux qui en doutaient encore de comprendre que nous avons franchi un cap.

Les armes circulent et les opérations « Déposez les armes » n'y peuvent pas grand-chose : le butin des récoltes préfectorales est généralement médiocre au regard des estimations du nombre d'armes en circulation. En 2018, 246 armes ont été déposées et 7 140 cartouches. Une goutte d'eau. En tout cas, pas de quoi inquiéter des individus armés qui opèrent, par exemple, du côté de la Cité Ozanam, où une dame de 80 ans a été blessée à la cuisse par une balle perdue le 12 décembre 2021. Ni d'ailleurs quasiment au même endroit les voyous qui ont tiré à balles réelles sur quatre journalistes et dix gendarmes et policiers le 25 novembre. 40 policiers ont été blessés en 2021.

Qui peut agir contre cette violence ? Nous collectivement évidemment, nous individuellement sûrement. La violence s'alimente à la violence. Une déclaration d'un homme ou d'une femme politique qui banalise la violence verbale est condamnable. La lutte contre la violence se nourrit d'exemplarité.

Si l'État est bien entendu responsable de la sécurité des citoyens, et s'il détient les moyens de coercition et de répression pour assurer l'ordre public, s'il est vrai qu'il doit engager des moyens comme le lui réclament les syndicats de policiers (fonctionnaires supplémentaires, radars et autres équipements pour lutter contre les trafics) ou le maire de Fort-de-France, commune particulièrement touchée par la délinquance et le crime (Terres Sainville pourrait devenir un « quartier de reconquête de la République »), en vrai, la violence est l'affaire de tous et de toutes et notamment des autres partenaires publics que sont en Martinique les communes, les EPCI, la collectivité, l'école... les familles.

Il est frappant de noter qu'alors que la violence croît dans notre société (violences intrafamiliales, incivilités, homicides...) les outils de proximité que sont les CLSPD et les CISPd (loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la pré-

vention de la délinquance), les Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance à la main des maires et le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance fonctionnent très peu ou pas en Martinique.

Mis en place dans les communes de plus de 10 000 habitants, puis de 5 000 habitants, ils sont des outils pluridisciplinaires, de pilotage de la prévention de la délinquance, alliant tous les partenaires du judiciaire, du social, du scolaire, du logement, de la ville, de la protection de l'enfance, de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Très peu fonctionnent dans les faits. Fort-de-France, Lamentin, François, Vauclin en sont dotés. Parfois, ils fonctionnent pendant les années où l'État prend en charge le coordonnateur, puis s'arrêtent. La prévention multifactorielle serait pourtant un bon moyen de traiter en amont ce qui pose problème aujourd'hui de façon chronique à notre société. Pourquoi si peu d'intérêt pour la question ? Par manque de moyens, parce qu'il y a confusion entre prévention et sanction ? Parce que les élus ne souhaitent pas s'associer à ce qui pourrait être injustement perçu comme une démarche répressive ? Ce n'est pas simple, et beaucoup de choses pèsent déjà sur les épaules des maires, qui sont les élus les plus sollicités, et indispensables. C'est d'ailleurs le constat dressé pour tous les Outre-mer, par les rapporteurs Stéphane Peu et Rémy Rebeyrotte dans leur mission flash sur l'évolution et l'amélioration des Conseils de sécurité et de prévention de la délinquance (décembre 2020). Dans leur rapport, les parlementaires soulignaient le manque de moyens dévolus à ces instances de concertation.

Les pouvoirs publics, État, CTM, syndicats, municipalités doivent concourir ensemble à faire régresser la violence qui gangrène notre société. Mais, il faut aussi des moyens pour lutter efficacement contre la violence, de plus en plus synonyme en Martinique de grande criminalité. Surveillance des côtes, application stricte de la loi contre les incivilités et autres dégradations, la sûreté est un droit, et une prérogative régalienne.

Le syndicat Alliance Police réclame depuis des années des moyens pour lutter contre la délinquance et la criminalité. Dans une interview à France-Antilles²³

23. Thierry Baucelin : « Il y a vraiment la volonté d'atteindre, de blesser voire de tuer du policier ». France Antilles – 24 novembre 2021

le 24 novembre 2021, au surlendemain des faits de violences exceptionnellement graves qui se sont produits à Fort-de-France, pendant la grève, Thierry Baucelin, secrétaire territorial du syndicat, note : « Entre 2005 et 2021, nous sommes passés de 800 fonctionnaires de police à environ 600, toutes directions confondues. Et, sur les effectifs actuels, il y a plus de 120 fonctionnaires qui sont en maintien et en prolongation d'activité, c'est-à-dire qui sont déjà « retraitables ». Du jour au lendemain ils peuvent faire valoir leur droit à la retraite. » Thierry Baucelin m'indique par ailleurs que depuis 2005, la Martinique a perdu 87 fonctionnaires.

Les policiers effectuent les 3/8. Les fonctionnaires de police ce sont notamment des emplois jeunes, payés au SMIC qui occupent des postes pendant cinq ans avant de passer le concours de la police. Dans cet effectif de 540 personnes, il faut compter les blessés, les interdits de voie publique, ceux qui sont en congés-maladie, ainsi que les fonctionnaires en prolongement d'activité (en âge de partir à la retraite et qui pourraient le faire n'importe quand) comme indiqué plus haut. Drogue et armes vont souvent ensemble. En 2021, quatre tonnes de cocaïne ont été saisies chez nous, au terme d'un travail de fourmi effectué par l'OFAST (l'antenne de l'Office anti-stupéfiants) et la Marine (pour les prises au large). Les armes sont toutes remises à l'Institut National de la Police Scientifique où trois personnes sont occupées exclusivement à les expertiser.

Alliance Police estime qu'il conviendrait a minima de renforcer les effectifs avec l'équivalent de ces fonctionnaires sur le départ, soit 150 personnes sur quatre ans. Ce qui, de mon point de vue ne serait pas du luxe, compte tenu des mutations des dernières années, au cours desquelles notre île est devenue une plaque de rebond de la drogue, avec la circulation de 35 000 armes selon les estimations. Donner des moyens à la Justice semble aller de pair avec une prise en compte de la situation exceptionnelle que vit la Martinique.

Il conviendrait aussi de se doter d'un radar pour surveiller nos côtes et d'un scanner, –qui aussi bizarre que cela puisse paraître– n'existe pas sur le port où arrivent et partent des dizaines de milliers de containers, cachant parfois (et sûrement plus que ce que l'on découvre) de la drogue. A minima.

Trafic, violence, la nature et l'intensité de la criminalité a changé ces dernières années, du fait des évolutions sociologiques, économiques et poli-

tiques en Martinique et dans le monde. L'instabilité dans certains pays de la zone, la criminalité et le trafic dans ces pays débordent chez nous, où les changements sociétaux, les difficultés économiques, le délitement du lien social, la perte de repères, le culte de l'argent facile et de la consommation alimentent un terreau fertile.

Sécurité économique

La sécurité économique fait partie des besoins fondamentaux des êtres humains. Il en est pour les Martiniquais et les Martiniquaises comme pour les autres hommes et femmes de cette terre.

La lutte contre les inégalités (les inégalités sont une violence) est un des moyens d'agir contre la violence. Elle passe par l'éducation (corriger les reproductions des inégalités sociales), elle passe par l'assistance aux personnes pauvres, notamment le soutien à toutes les associations actives dans le domaine humanitaire ou dans celui de l'économie sociale et solidaire.

Alors qu'en 2017 le taux de pauvreté mesuré au seuil national (fixé à 60 % du revenu médian) est de 14 % en France métropolitaine, il atteint 53 % en Guyane, 42 % à La Réunion, 33 % en Martinique et 34 % en Guadeloupe²⁴.

33 % des Martiniquais sont pauvres, alors que 14 % des métropolitains le sont. C'est-à-dire qu'ils vivent avec moins de 60 % du revenu médian, soit 1 360 €/ mois.

En Martinique, toujours selon le rapport des inégalités 2021 établi par l'Observatoire des inégalités, les 10 % des ménages les plus modestes vivent avec moins de 630 euros par mois (contre 900 € en France métropolitaine).

Le rapport entre le niveau minimum des 10 % les plus riches et le niveau maximum des 10 % les plus pauvres est de 4,9.

Ces inégalités de revenu, de niveau de vie et de vie sont le terreau de la discorde. Elles entretiennent la fracture entre des Martinique différentes, irréconciliables ? En tout cas entre des Martiniquais. D'un côté, ceux qui à l'abri des vitres teintées de leur belle cylindrée profitent de la vie, sont hors de portée du besoin, et, de l'autre, ceux qui restent au sens figuré et au sens propre sur le bord de la route, espérant à peine survivre.

Comment dans ces conditions garantir le lien social, l'harmonie ?

24. Rapport sur les inégalités en France 2021. Observatoire des inégalités.

Ces inégalités sont une injustice d'abord faite aux personnes pauvres en Martinique, puis à l'égard du reste du territoire national. Sur le territoire de la République, ces inégalités sont intolérables.

Le chômage qui touche notamment les jeunes et les moins formés alimente les inégalités. On sait qu'il y a un lien entre emploi et formation, chômage et manque de formation.

Les actions de formation mobilisent des financements importants. En 2018 : 52 427 851 € au total pour la formation et l'apprentissage (CTM). C'est sans doute conséquent, mais ce n'est pas suffisant pour remettre au travail les personnes qui ont besoin de ces savoirs et de ces savoir-faire pour trouver un emploi.

Ce n'est peut-être pas qu'une question d'argent. Mais d'accompagnement. Aussi.

Certaines personnes éloignées de l'emploi auront du mal, seules, à y arriver. Les associations, les missions locales, Pôle Emploi... font un énorme travail, mais le maillage doit sans doute être plus serré encore pour aller toujours plus près des citoyens pour détecter et aider ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi, et notamment les jeunes et les moins jeunes, qu'il faut repérer et accompagner le plus tôt possible. A l'heure du tout numérique, de nombreuses personnes en sont encore éloignées. Imaginer des « assistants de vie », des tuteurs qui accompagnent ces personnes systématiquement. Pôle Emploi est un point de passage de ces personnes et il ne s'agit pas seulement de les former aux nouveaux outils... parfois il faut les guider en continu. Les CCAS dans les communes, sont aussi un point de repérage des besoins de ce type.

Il ne semble pas correct de dire qu'il manque de l'argent pour tenter d'apporter des réponses à ces problèmes dont on finirait par penser avec une dose de fatalisme qu'ils sont « endémiques » à notre pays, qui serait structurellement voué à entretenir en son sein un chômage élevé, lui-même source de conflits.

Le plan de relance copiloté par l'État et la CTM pendant la crise sanitaire est important : 198 millions d'euros pour la CTM. 196 millions d'euros

pour l'État. Il se décline en axes prioritaires au niveau national, mais qui sont aussi pertinents en Martinique : transformation durable, restructuration économique, emploi, intégration professionnelle, cohésion territoriale.

Un volet « relance jeunes » cible les populations relevant des « quartiers politique de la Ville » (QPV) : en juillet 2021, sur 3 136 contrats possible-ment conclus, seuls 815 (25,99 %) avaient été signés.

10,34 % des PEC (parcours emploi compétences) jeunes, soit 126 sur 1219 avaient été réalisés. Il s'agit de contrats aidés par l'État, mobilisables par les acteurs de terrain qui auraient besoin d'embaucher. Ces contrats créent des opportunités, mais ne s'inscrivent pas nécessairement dans la durée. Il faut en effet créer de l'activité, qui réponde à des besoins.

Et même si les contrats aidés ne sont pas la panacée, parce qu'il faut envisager leur fin –la conversion ultérieure de ces mesures qui ne sont pas vouées à durer éternellement– on peut imaginer que, dans une société martiniquaise où apparaissent de nouveaux besoins liés aux mutations sociétales que nous connaissons (vieillesse, crise sanitaire, digitalisation), ces jeunes pourraient être mis sur le chemin de l'activité. Les PEC qui n'ont pas été employés en 2020 devraient finalement être mobilisés en Martinique.

Une autre mesure, le contrat d'engagement jeune décidé par le gouvernement, destiné aux jeunes de moins de 26 ans les plus éloignés de l'emploi, entrera en vigueur en mars 2022, avec l'allocation de 500 euros par mois en contrepartie d'un accompagnement. Utile, nécessaire, ce dispositif devra être étudié à la loupe. La question du retour à l'emploi, on le voit, n'est pas qu'une question économique. L'accompagnement, « l'entourage » du jeune, sa mise en confiance, son « tutorat », voire son « parrainage », semblent indispensables à sa réussite.

Vivre ensemble, hommes et femmes

Le vivre-ensemble nécessite aussi l'instauration d'espaces de dialogue, de lieux où les hommes et les femmes témoignent de ce qu'ils vivent.

Dans le cadre de l'émission *FANM*, que je présente sur la chaîne Zitata chaque semaine, j'accueille des femmes, de tous milieux. L'idée était qu'elles prennent la parole, parlent à la première personne. Pour faire découvrir les

problématiques qui les occupent et qui les font agir. Émission « non mixte », ce talk-show est le moment d'aborder tous les sujets de société. Des mots qui n'ont jamais été prononcés à la télévision sont là entendus. Il nous faut multiplier ces lieux où la parole sincère circule et révèle ce que nous ressentons et vivons dans le respect et l'écoute.

C'est exactement ce que je me suis dit, lors d'une conférence organisée par l'Union des femmes de la Martinique le 8 mars 2021 autour du livre d'Isabelle Dailly, moment étonnant où les femmes et quelques messieurs ont pu parler de ces moments charnières de la vie des femmes : les premières règles, la grossesse, les fausses couches, l'accouchement... Témoignages intimes qui dans le respect et l'écoute ont été accueillis et qui procurent à ceux qui parlent et ceux qui écoutent du bien-être. Il faut aussi mieux faire droit aux pères qui revendiquent qu'on les écoute, qu'on les entende quand ils parlent des enfants, de la place qu'ils veulent occuper dans la vie de leurs enfants. Dans notre société parfois bavarde et babillarde, trouver le chemin vers le cœur et le sens des êtres humains que nous sommes. Ensemble.



Identité & Responsabilité

Ces derniers mois ont été marqués par une crise sanitaire mondiale. La Martinique a bien entendu été exposée à cette crise, qui a mis en exergue des difficultés, parfois des « fractures » au sein de la société martiniquaise.

Les réseaux sociaux ont amplifié la voix de ceux qui étaient contre : contre le gouvernement, contre Macron, contre le passe sanitaire, contre l'obligation vaccinale, contre le vaccin, contre les soignants qui venaient prêter main-forte à l'hôpital submergé par la quatrième vague, contre. On a peu entendu ceux qui étaient pour, a fortiori ceux qui n'avaient pas d'avis.

Au plus fort de la quatrième vague, alors que le nombre de décès augmentait à l'hôpital et à domicile pour atteindre finalement plus de 700 fin 2021, les voix des politiques pour appeler à la vaccination, seule mesure collective capable de tenir le virus à distance, étaient toujours aussi peu audibles. En vivant en société, nous sommes, que nous le voulions ou non, reliés les uns aux autres. Celui qui part vivre seul ou avec sa famille sur une île déserte et qui refuse le contact avec l'extérieur est évidemment à l'abri.

Christian Rapha, Catherine Conconne, élus médiatiques, ont été les seuls, à ma connaissance, à prendre clairement et publiquement position sur ce thème. Les autres, moins diserts, ont le plus souvent botté en touche : « Je ne suis pas pour, je ne suis pas contre » – jusqu'à Christiane Taubira, ancienne députée de Guyane, ancienne garde des Sceaux, qui, le 23 septembre 2021, interrogée sur RTL indiquait : « Je n'ai pas vocation à appeler à se faire vacciner [...], je suis une responsable politique qui n'est pas en exercice, et qui par conséquent ne dispose pas des éléments d'information qui lui permettraient formellement de donner une consigne. »

Plus récemment, à propos de l'obligation vaccinale, certaines députées se sont abstenues, quand d'autres votaient clairement contre ou pour. Le sujet n'est pas simple, mais l'on attend des politiques qu'ils disent où ils en sont. Et l'on doit condamner toute violence qui les empêcherait de donner leur avis en âme et conscience. Condamner toute violence sans *zanzolaj*.

Le vaccin diminue le risque de développer la maladie, et notamment les formes graves et préserve l'hôpital.

C'est ce qui est répété, rabâché depuis le début. 800 spécialistes, parmi les plus pointus en virologie, en immunologie, en réanimation, etc., rassemblés dans le collectif Covid Urgence Outre-mer, tous originaires des régions d'outre-mer, portent cette parole scientifique qui peut sauver des vies. Ils ont eu du mal à se faire entendre, ils ont parfois été insultés. D'une façon inacceptable, le personnel médical favorable à la vaccination a été parfois agressé et traîné dans la boue. Pour ma part, j'ai tenu à participer à une initiative en octobre 2021 pour protester contre l'accueil indigne réservé aux professionnels venus prêter main-forte à nos personnels soignants en juillet 2021.

Au moment où l'on devait dire clairement aux Martiniquais de se faire vacciner parce que c'était, en l'état des connaissances, la seule parade (pas le moyen définitif d'éradiquer la maladie mais une façon d'en empêcher les formes graves), la CTM a adopté une motion promouvant une solution « martiniquaise », qui ne donnait pas de consigne claire. De la même manière, la motion adoptée à l'unanimité (sauf Yan Monplaisir) le 25 novembre 2021, après trois jours de grève et d'émeutes, appelant le gouvernement à reporter la mise en œuvre en Martinique de l'obligation vaccinale et ses conséquences, n'appelait toujours pas à la vaccination. On imagine qu'il fallait calmer le jeu.

L'Association des maires de la Martinique n'a pas émis d'avis, qui, à défaut d'énoncer une position unique compte tenu des divergences entre les élus, aurait manifesté publiquement leur intérêt pour une question même clivante. Mais la question vaccinale a fait l'objet de calculs et « d'instrumentalisation par des mouvances politiques y voyant des opportunités de déstabilisation » comme l'a justement décrit Jean-Michel Arnaud, sénateur rapporteur de la Mission commune d'information « destinée à évaluer les effets des mesures prises ou envisagées en matière de confinement ou de restrictions d'activité ».

Depuis quelques années, les voix anti-État se sont fait entendre, s'appuyant sur le scandale du chlอร์ดécone, censé être la preuve de la continuité de la politique-attitude de l'État à l'égard des anciennes colonies, devenues départements, puis territoire dans le cas de la Martinique. L'écho fait à une minorité agissante sidère une partie de la population, qui regarde ailleurs et nourrit chez certains un désir d'ailleurs.

Pour moi qui ai grandi ici, jamais je n'avais connu cette sensation.

Une peur sourde, une forme « d'équilibre de la terreur digitale » s'est imposée, à coups de provocations au vu et au su de tous, à coups d'anathèmes sur les réseaux sociaux, d'excès, d'injures, d'insultes, dans un grand silence, voire dans la peur. La majorité silencieuse... se tait.

La démocratie martiniquaise ne va pas très bien, et on le mesure au niveau d'abstention record qui renvoie les élus locaux à une forme de statu quo du silence, ou de la parole économisée. La crise « sociale », née du refus de l'obligation vaccinale pour les soignants et quelques minorités catégorielles, est venue signer ce désamour consommé avec une classe politique locale, que le gouvernement a poussée face à ses responsabilités – de façon directe et brutale en Guadeloupe, avec un peu plus de diplomatie en Martinique, à travers la formule des ateliers.

C'est que les temps ont changé : malgré le jacobinisme naturel de l'État français, en plus de la décentralisation, l'État stratège est devenu plus avare, gérant la « pénurie », pour reprendre le mot de l'avocat et maître de conférence HDR en droit public Pierre-Yves Chicot.

À l'uniformisation caractérisée après 1946 a succédé notamment avec les lois de décentralisation qui vont fêter en 2022 leurs 40 ans, une sorte de statut à la carte, selon le mot de Jacques Chirac à Madiana en 2000.

Les élus sont appelés à prendre leurs responsabilités, à exercer ces responsabilités réellement, en tout cas à assumer le leadership. Mais, parfois, les arrière-pensées électoralistes et quelquefois populistes les obligent à botter en touche, comme s'ils avaient du mal à aller dans le sens de l'État, à l'heure des manifestations et des appels à la grève générale et il faut bien le dire et le regretter, à l'heure où certains élus sont menacés, voire agressés verbalement et physiquement.

Ces dernières années, l'État a parfois été un alibi facile : « Ce n'est pas moi, c'est l'État qui ne donne pas les moyens. » Et c'est parfois le cas, comme en matière de sécurité où il est en première ligne. On a le sentiment, que les élus ont laissé la place vacante pour un face-à-face avec les syndicats, qui d'organisations de défense des intérêts catégoriels se sont mués parfois en

organisations politiques avec des objectifs clairement politiques. Certains dirigeants syndicaux figurent d'ailleurs en bonne place sur certaines listes aux élections, et les statuts indiquent parfois sans équivoque la dimension « anticolonialiste », ou « anticapitaliste » de la « lutte » ce qui est évidemment une ambition politique. Ces visées électoralistes ou politiques sont parfois pointées du doigt par d'autres syndicalistes, ainsi Jean-Pierre Jean-Louis (FO Santé) a-t-il justifié la sortie de son syndicat des « ateliers santé » mis en place en novembre-décembre 2021, indiquant : « Il est hors de question de participer à une intersyndicale “atelier santé” qui ne fonctionne pas. Nous sommes avant tout des représentants des travailleurs et non des élus politiques. Si les collègues veulent que nous travaillions ensemble, on se met autour d'une table. On ouvre la plaie, on la nettoie pour qu'elle puisse bien cicatriser. Je respecte tout le monde, je veux que l'on me respecte. Nous poursuivrons la défense de l'intérêt collectif de la profession hors de cet atelier. »

Les rôles sont indéterminés désormais et les frontières sont floues, alimentant l'incompréhension et le désintérêt des citoyens, qui préfèrent se rétracter sur leur sphère et territoire privés. Regardant ailleurs.

Martiniquais

L'Internet, les réseaux sociaux, la mondialisation, les individus choisissent leur tribu. Alors même que les nationalismes semblent ressurgir, les frontières sont abolies avec les nouvelles technologies, et l'identité est redéfinie. Les individus et les jeunes notamment s'affilient à des groupes ou à des communautés selon leurs affinités. L'identité devient une notion qui n'est plus seulement politique ou culturelle.

Qu'est-ce qu'un.e Martiniquais.e ? La question semble posée avec acuité.

Certains vouent une forme de culte à l'Afrique... et disent « nous » quand ils parlent des esclaves. Mais il semble bien s'agir d'une Afrique indifférenciée, comme mythique, glorifiée parce que terre des esclaves qui ont été arrachés au continent mère.

Nous Martiniquais, sommes sans doute les enfants d'un crime contre l'humanité, qui créa notre humanité si spéciale, si unique. Accepter cette humanité-là en revendiquant de mieux connaître le passé, mais en reven-

diquant aussi en même temps de construire un avenir apaisé pour tous les enfants de Martinique.

Je suis une « chabine », et je n'ai que faire que ce terme ait été inventé par des colons et réfère à un animal. C'est ainsi que m'appelaient mon oncle, ma grand-mère et mon grand-père. Cela ne m'essentialise pas, ni ne m'infériorise. Je suis qui je veux être derrière ce mot et n'ai pas à me regarder à travers les yeux de celui qui me regarde, si je me connais et m'accepte telle que je suis, être.

Je n'ai jamais eu de mal à dire que je suis martiniquaise et à définir ce que cela signifiait pour moi. Je sais que pour certaines personnes c'est compliqué. Dans certaines situations sociales, on peut parfois difficilement se soustraire à des injonctions. Par exemple, l'accent. Je n'ai jamais perdu le mien, et il n'est pas rare qu'on me dise que je suis martiniquaise juste parce que j'ai prononcé deux mots. J'aurais pu le perdre, intériorisant et anticipant ce que j'aurais projeté de ce que l'on attendait de moi, mais je n'ai jamais roulé les « r », que ce soit en Martinique, à Paris ou ailleurs, à la télévision, dans des situations professionnelles quels que soient mes interlocuteurs et interlocutrices.

Fille d'une employée de la Ddass, divorcée d'un professeur d'espagnol, militant et leader politique d'extrême gauche (GRS), j'ai passé mes premiers mois à Fort-de-France, vécu jusqu'à mes 7 ans dans une maison mitoyenne de la baie des Tourelles, au-dessus de Volga Plage, avant de déménager jusqu'à mes 17 ans à la cité Ozanam. Classe moyenne, CSP « pas plus », je n'ai jamais manqué de quoi que ce soit, et surtout pas de livres avec ma mère. Pas de piano (elle m'avait inscrite au cours, et j'allais chez la voisine ou chez ma copine répéter, jusqu'à ce que cela devienne compliqué), pas de voiture, pas de moto, des vacances avec le *sousou* auquel elle cotisait chaque année et des journaux de gauche, qu'elle lisait à partir du jeudi, jour de sortie du *Nouvel Obs*, ou du mercredi pour le *Canard enchaîné*.

La Martinique de mon enfance, c'est la famille, mes grands-parents de Fond Lahaye, les réunions familiales du samedi après-midi, les palabres, les discussions politiques avec mes oncles le Jour de l'An, la Fête des mères, la ribote à Noël. C'est la Pointe du Marin, le concert de la Perfecta sur la plage, ce sont les randonnées à vélo avec les copines à Baham, les zouks avec les amis musiciens qui commençaient à chanter et qui sont devenus des célébrités de notre communauté.

L'adolescence, libre, parce que ma mère était ainsi : la clé sur la porte pour mes ami.e.s. Liberté, sans doute le mot qui résume le mieux mon adolescence, qui a aussi été studieuse. J'aimais l'école, et notamment le lycée, où j'ai adoré la philo. Spéciale dédicace à mon professeur J.-C. Aurore. Mais la Martinique a changé.

Je comprends que les inégalités sociales et le spectacle à ciel ouvert de ces inégalités nourrissent des frustrations. En revanche, elles ne peuvent excuser les dérives violentes des derniers mois.

J'ai aussi le souvenir de cette enquête que j'ai réalisé en 1997, alors que j'étais rédactrice en chef des magazines d'ATV *Il faut le dire*, consacrée à la drogue. Un mois sur le terrain avec André Odry, à interviewer les douaniers, les policiers, les toxicomanes, Raphaël, Alexis, Roland Cadignan (« La pierre du diable », RIP), les médecins, les dealers sur ce qui est devenu une gangrène pour notre territoire : le crack, le trafic de drogue qui alimente désormais, sur la route de l'Europe, des prises records de cocaïne (1,4 tonne saisie en décembre 2021 dans plusieurs communes de l'île et donne beaucoup de travail à la JIRS (Juridiction interrégionale spécialisée) de Fort-de-France.

Double discours

Cette impression d'une censure, d'une pression, voire d'une « oppression sociale » est nouvelle (je n'avais pas ce sentiment quand je suis partie, en 1999) et constante. Comme d'ailleurs l'image que notre île vit dans une matrice. Nous sommes français et avons du mal à le dire, à l'accepter. Pourquoi alors ne pas le refuser... d'être français ?

Certains militent pour l'autonomie, l'indépendance. Mais si l'on est indépendantiste, il faut tout faire pour réduire les dépendances. C'est l'inverse qui s'est produit ces dernières années.

Quant à l'identité : la République française nous permet d'assumer cette identité. Pas de mauvaise conscience. Nous pouvons être qui nous sommes, le revendiquer, certains avant nous ont mené les combats pour la langue, pour la culture, la reconnaissance de cette histoire niée pendant longtemps (le créole, 22 mai, le *bèlè*). Et je veux rendre ici hommage à Armand Nicolas qui éclaira la révolution anti-esclavagiste de mai 1848, à Édouard Delépine

ou à Gilbert Pago. Il revient désormais aux nouvelles générations d'historiennes et d'historiens de continuer d'écrire l'histoire, qui ne s'arrête pas à 1848. Ils doivent le faire pour répondre aux nouvelles demandes sociales, des jeunes générations, mais sans pression ou injonction.

Cela n'a pas toujours été facile (l'ordonnance Debré du 15 octobre 1960 instaura la possibilité sur la seule décision du préfet pour le gouvernement de déplacer tout fonctionnaire « dont le comportement est de nature à troubler l'ordre public »), mais nous devons le faire aujourd'hui avec fierté, parce que c'est ainsi que la France du XXI^e pourra assumer son identité métisse née précisément de la colonisation. Toutes les nations du monde n'ont pas cet héritage... lourd à porter... colonisation, esclavage, crime contre l'humanité... Cela fait une humanité. La nôtre.

Kayerman, Desnambuc, Romain, Delgrès, Manman Philomène... C'est notre histoire.

Cette histoire éclaire mon présent mais ne m'enferme pas. « Je ne suis pas esclave de l'esclavage. » Je veux connaître toute l'histoire. L'histoire de cette île documentée par les archéologues qui font un travail extraordinaire, malheureusement trop souvent méconnu, et notamment depuis 1961, date du premier congrès international d'études des civilisations précolombiennes des Petites Antilles sous l'égide de la Société d'histoire de la Martinique, ouvrant la voie à l'AIAC, l'Association internationale de l'archéologie de la Caraïbe.

Cette science relativement jeune est traversée de débats épistémologiques : « Ainsi, l'archéologie des Petites Antilles a encore des besoins simples en termes de datation et de caractérisation culturelle des ensembles archéologiques.²⁵ »

Mieux connaître le passé, pour assumer qui je suis sans subir aucun diktat de quiconque.

Je ne suis pas nationaliste, au sens où je ne revendique pas l'existence d'un État nation pour chaque peuple.

25. Benoît Bérard- Danielle Begot – L'archéologie précolombienne dans les Petites Antilles. Guide de la recherche en histoire antillaise et guyanaise- CTHS, pp.689-729, 2011, Orientations et Méthodes, 978-9-7355-0763-4. hal-00975450

Je crois qu'il existe un peuple martiniquais, mais je ne revendique pas de nation martiniquaise aujourd'hui. Cette revendication va de pair avec l'autodétermination, comme Césaire l'avait conclu lors du 10^{ème} congrès du Parti Progressiste Martiniquais, le 22 mars 1968²⁶ : « La Martinique, Nation Antillaise, ai-je dit. On a le droit de s'interroger sur les implications que comporte une telle définition. Eh bien ! L'implication majeure est, qu'étant Nation, la Martinique a comme toutes les nations le droit de disposer d'elle-même. Ce droit est un droit naturel, un droit imprescriptible, c'est-à-dire un droit qu'aucune constitution, qu'aucune loi, qu'aucune juridiction ne saurait nous enlever ». J'ai eu ce débat avec des camarades.

Je ne récusé pas le principe d'autodétermination du peuple martiniquais dans l'absolu, quand il l'aura décidé et selon des modalités qui ne peuvent qu'être démocratiques selon moi.

Pour l'heure, je crois que la France et l'Europe, qui garantissent des libertés menacées ailleurs, ne s'opposent pas à ce que nous soyons qui nous sommes et voulons être. Plus : elles rendent possible que nous exprimions qui nous sommes en garantissant nos droits. Par exemple, en matière de droits des femmes et de lutte contre les violences faites aux femmes, l'Union européenne a eu un rôle moteur au niveau international. Les pays européens sont moteurs sur cette question. Les institutions européennes, et notamment la Cour européenne des droits de l'homme, garantissent la défense de droits humains, politiques et sociaux, dont d'autres continents ou pays font peu de cas.

Le statut en soi ne réglera pas grand-chose, s'il n'est pas posé en même temps que la vision et la gouvernance. Les instances locales peuvent assumer le leadership si elles en ont la volonté. Et si l'on veut changer de statut et assumer une nation martiniquaise, alors il faut y travailler en envisageant un scrutin d'autodétermination à moyen ou à long terme, et surtout répondre aux irréductibles questions attachées à cette volonté.

26. Aimé Césaire- Allocution pour le dixième anniversaire de la fondation du PPM-Fort-de-France, 22 mars 1968. Aimé Césaire, Œuvres complètes. Collection réalisée sous la direction de Jean Paul Césaire. Éditions Désormeaux- 1976.

Nation

En août 2020, j'ai rédigé une chronique sur ce thème, me posant les questions qui, il me semble, attendent encore des réponses. Qui fait partie de la nation ? Quelle structure de la gouvernance ? Quelle organisation de l'État, etc. Faut-il avoir participé aux révoltes sociales pour faire partie de la nation ? Quelle place pour les békés dans une Martinique indépendante. Et les métros qui y vivent depuis plus ou moins longtemps, les nouveaux migrants dominicains, saint-luciens, haïtiens ?

Relire la trajectoire de la Nouvelle-Calédonie sur le chemin de l'autodétermination et le processus de décolonisation engagé après les événements des années 1980... La question du corps électoral (qui a le droit de voter) est essentielle, on l'a vue au centre des débats en 2021.

Valeur

« Ce qui est posé comme vrai, beau, bien d'un point de vue personnel ou selon les critères d'une société et qui est donné comme un idéal à atteindre, comme quelque chose à défendre », telle est la définition du mot par le dictionnaire *Larousse* en ligne.

Quelles sont nos valeurs en tant que communauté faisant société ? Sommes-nous démocrates avant que d'être nationalistes ? Sommes-nous afrocentristes, africanistes, « noiristes », sommes-nous des libéraux ? défendons-nous les libertés individuelles ? le droit, la solidarité, la laïcité ? le respect de la vie, la paix, la religion... ?

Parler de la société, du peuple ou de la nation martiniquaise sans avoir répondu à ces questions est problématique.

Ne pas inclure une partie de la communauté, du peuple, de la nation martiniquaise (actuelle) est une réponse à la question des valeurs. Dont acte.

Démocratie.

Parmi ces valeurs essentielles du point de vue de la compréhension de ce que serait en pratique l'exercice de la souveraineté, figure celle de la forme de gouvernement que l'on choisit. Elle conditionne l'exercice du pouvoir. Les nations font des choix différents : dictature, anarchie, république, oligarchie, monarchie, théocratie... kakistocratie... Tout est possible.

Comment s'exercerait le pouvoir dans une Martinique souveraine ? Question fondamentale à laquelle les nationalistes devraient répondre s'ils

veulent convaincre. Nous sommes dans la pratique et le concret. Au cœur de la question de la souveraineté. Pour ma part, j'opte pour la République démocratique.

Souveraineté

« Autorité suprême, caractère d'un état qui n'est soumis à aucun autre état. »

Est-ce que la France, sixième puissance économique mondiale, est souveraine quand elle se révèle incapable de fournir des masques à sa population au début de la crise sanitaire du Covid-19 ? Est-ce que le Brésil, pays de 210 millions d'habitants, est souverain quand il laisse mourir 100 000 Brésiliens, le plus souvent noirs et pauvres (ce qui va souvent ensemble dans ce pays 16,5 fois plus grand que la France) au début de la crise sanitaire ?

Jean-Marie Tjibaou, leader du FLNKS –assassiné le 4 mai 1989 par un autre indépendantiste, Djubelly Wea– sage parmi les sages, disait : « L'indépendance, c'est négocier les interdépendances. » Tout projet d'indépendance devrait passer selon moi par une projection de ce que seraient ces interdépendances.

De façon tout à fait concrète, cela se traduit nécessairement par des choix économiques : quelles productions ? quelles exportations ? Quel système : capitaliste, communiste, nationalisations, privatisations ? La politique monétaire et financière : quelle monnaie ? quelle parité ? Le service public : combien de fonctionnaires ? pour quels services : l'éducation, l'eau, les transports, la santé, l'hôpital ? Quel système de retraite : répartition, capitalisation ? La justice : quels droits ? quelle propriété ? quelle échelle des peines (peine de mort ou non ?), désignation et indépendance des juges, légalisation des drogues, lutte contre les trafics, contre la corruption ? Les relations internationales : multilatérales, bilatérales, relations avec la France, relations avec l'UE, relations avec les Chinois, les Américains... ? Quelle devise à substituer ou non à *Liberté, Égalité, Fraternité* ? Bref, autant de questions concrètes qui ne se résument pas à des débats théoriques sur la souveraineté culturelle à l'occasion du déboulonnage de statues qui réfèrent à l'esclavage et la colonisation. Quelles sont les réponses à ces questions ? Les donner, c'est avancer sur le chemin de l'autodétermination, ou ne pas avancer. C'est en tout cas y voir plus clair.

En attendant de donner les réponses à ces importantes questions, dans le système actuel, les outils existent qui pourraient nous permettre de répondre aux problèmes irrésolus que nous avons listés plus haut, à condition, comme nous y invite le docteur en droit public Bertrand François-Lubin, de « travailler sur la notion de caractéristique et contrainte particulière » qui caractérise et justifie les dérogations dans le cadre de l'article 73 de la Constitution²⁷.

Au-delà, si l'on veut vraiment reprendre le chemin d'une évolution constitutionnelle, il conviendrait de s'inspirer des propositions contenues dans un rapport récent du sénateur Michel Magras du 21 septembre 2020, qui propose de fusionner des articles 73 et 74 pour « permettre la définition de statuts sur mesure pour ceux des territoires ultramarins qui le souhaiteraient. ». Je retiens également la proposition n°7 qui préconise de créer la catégorie de « pays d'outre-mer » dans la Constitution afin d'y regrouper sous la même appellation l'ensemble des collectivités²⁸.

Pour l'heure, nous avons la gestion du transport, de l'eau, des déchets... Pourquoi ces domaines ne sont-ils pas gérés avec plus d'efficacité ? Qu'est ce qui nous en empêche ? Nous avons les compétences pour cela.

Les coupures d'eau qui ont frappé régulièrement une bonne partie des Martiniquais en pleine sécheresse et en plein Covid en 2020 s'expliquent en grande partie par des postures idéologiques et électoralistes. Nous avons assisté au triste spectacle d'une assemblée qui, ayant pris une délibération à la majorité, s'est vu refuser l'application de cette décision. Au-delà, les infrastructures sont obsolètes, la réorganisation du système administratif (passage de syndicat à autre syndicat, intercommunalité...) a créé de la complexité, et tout cela pèse in fine sur le prix de l'eau et l'approvisionnement. La résolution de ce chantier est prioritaire évidemment, comme doit l'être (mais il y en a beaucoup) celle du transport, première des libertés non assurées sur notre territoire.

Dès aujourd'hui et demain, au-delà de la revendication formelle de l'exercice du leadership, les politiques locaux doivent faire la preuve de leur

27. Le kiosque ITW Zouk TV décembre 2021

28. Rapport d'information n° 713 (2019-2020) de M. Michel MAGRAS, fait au nom de la délégation sénatoriale aux outre-mer, déposé le 21 septembre 2020

efficacité, parce qu'ils auraient créé les conditions d'une gouvernance véritablement démocratique, non unilatérale, non exclusivement descendante, moderne, soucieuse du respect et de l'expression des minorités, avec un style (délégation, transferts de compétences, *empowerment*) et des principes éthiques clairement assumés. Parce qu'ils auraient réellement mis en place un management délégué de la responsabilité qui aurait infusé comme mission de service public (et uniquement de service public) des objectifs clairs, atteignables, mesurables, à des équipes administratives compétentes qui ne demandent que cela ou à celles qui auraient été formées à une amplitude plus large de la responsabilité.

Pour parfaire l'écosystème de la responsabilité dont tout Martiniquais pourrait être fier (sans être contre, mais juste en étant pour, au service de...), il conviendrait d'encourager les jeunes (et même les moins jeunes) à s'orienter vers des filières à fort potentiel d'exemplarité tout en organisant au sein de l'administration centrale hexagonale l'avènement d'une élite martiniquaise. En Martinique et en France, il faut plus de préfets martiniquais, plus de magistrats martiniquais, plus de directeurs de l'environnement martiniquais (DEAL), et, d'une façon générale, il faut plus de responsables martiniquais des services déconcentrés de l'État.

Par ailleurs, je crois qu'il faut faire progresser à Paris, dans les ministères et les administrations centrales une meilleure connaissance et culture de ces territoires dits d'outre-mer et de la Martinique en particulier.

Le ministre des Outre-mer doit être une femme ou un homme originaire de ces pays et pourquoi pas une Martiniquaise ou un Martiniquais à ce poste ?

La représentation et la visibilité de nos territoires au centre du pouvoir est indispensable à la prise en compte de la diversité de la France, et des problématiques particulières posées à nos sociétés, en particulier la Martinique. État impartial, proche et facilitateur dans la prise de responsabilité des acteurs locaux, avec des hauts fonctionnaires qui doivent dans l'administration centrale être au fait de l'histoire de ces territoires et de leur réalité. Les territoires non hexagonaux souffrent de cette distance, un peu plus encore que les territoires non parisiens. L'État jacobin doit réellement faire sa révolution : et c'est encore par le métissage qu'il le fera. Métissage des parcours, métissage des origines, métissages des approches.

Le projet ancien de la Cité des Outre-mer, porté par François Hollande et George Pau-Langevin, sur lequel j'ai eu l'honneur de travailler pendant de longs mois, doit être remis sur la table. Il faut un lieu en France hexagonale pour dire, montrer qui nous sommes autrement qu'au Parlement. La culture, la littérature, les sciences, les risques majeurs... la Martinique doit occuper une place physiquement, de façon visible à l'heure où certains esprits chagrins voudraient réduire la France à sa plus petite expression. Brandir Glissant contre Zemmour. Et pas uniquement sur le thème de l'esclavage et des abolitions, ce qui est aussi nécessaire, et à quoi s'emploie la Fondation pour le Mémoire de l'Esclavage (après le CNMHE).

La culture qui exprime l'identité et qui contribue à l'élévation et à l'expression et au bien-être psychologique et spirituel me semble insuffisamment promue. Arts visuels, arts plastiques, littérature... les artistes sont nos yeux et nos oreilles, et notre voix. Ils méritent d'être accompagnés, chéris, choyés et reconnus à travers des lieux qui exposent leurs créations, des dispositifs qui favorisent leur diffusion, sans injonction idéologique, mais parce qu'ils contribuent à notre rayonnement et qu'ils peignent avec leur art le portrait de notre humanité martiniquaise en nous reliant aux autres.

Le pendant de ces actions proactives est la lutte contre les discriminations.

Ainsi, pour la première fois, une opération de testing a été menée par SOS Racisme auprès de 1 200 restaurants en Martinique (238), en Guadeloupe (287), à La Réunion (331) et à Paris (300). Les résultats présentés le 13 décembre 2021 ont scandalisé Mme Elisabeth Moreno, la ministre chargée de l'Égalité entre les hommes et les femmes, de la Diversité et de l'Égalité des chances : les candidats nés et vivant dans les territoires non hexagonaux sont systématiquement discriminés au profit des candidats nés et formés à Paris. Celui qui vient d'un quartier défavorisé ne subit pas de discrimination²⁹. Ces résultats confirment un ressenti parfois exprimé et qui alimente le malaise et la frustration. Il faut réprimer ces agissements qui sapent à la longue le moral et la confiance des Martiniquais.

29. François-Xavier Guillermin – La discrimination locale à l'embauche avérée - France-Antilles- 13 décembre 2021

Au fond, les questions fondamentales à résoudre dans notre société relèvent moins d'une problématique identitaire ou nationaliste que d'une problématique économique et sociale sur fond d'assumption pleine et entière des responsabilités territoriales et de la lutte contre toute forme de discrimination liée au territoire et aux origines.

La question des inégalités, fondamentale ici et ailleurs, ne se résout pas à coups de réponses « nationalistes » (ou sécessionnistes) mais de mesures économiques et sociales qui réduiraient le fossé entre les différents groupes sociaux dans notre pays et limiteraient notamment les oligopoles, qu'il s'agisse de la grande distribution ou des services de communication (TV, téléphones).

La lutte contre les inégalités passe aussi par des mesures volontaristes qui s'attaquent aux vecteurs de la reproduction de ces inégalités, tel l'héritage, devenu au fil des ans, l'un des moyens essentiels de la constitution de patrimoine qui profite avant tout aux personnes les plus riches, qui par le biais des niches fiscales arrivent à échapper à la fiscalité qui touche la transmission. Dans un récent rapport, le Conseil d'analyse économique (CAE), indique que les ménages les plus riches ne s'acquittent que de 10% des droits de succession sur le patrimoine transmis, quand les classes moyennes y sont plus largement soumises. Ces stratégies d'évitement de la fiscalité assurent une concentration du patrimoine entre les mains de ceux qui en ont déjà. Ces inégalités patrimoniales sont plus importantes que les disparités de revenus³⁰.

Le 26 décembre, Desmond Tutu, artisan de la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, est décédé à l'âge de 90 ans. Il a été un infatigable défenseur de la liberté et de la fraternité. Ni naïf ni soumis, il disait : « Aux heures de désespoir, il faut apprendre à voir avec d'autres yeux. »

À nous d'engager notre révolution culturelle à l'heure de nos responsabilités et de l'accélération du temps du monde. Notre identité si particulière nous destine à être l'avant-garde de cette mondialité – qu'Édouard Glissant oppose à la mondialisation. S'enraciner et s'ouvrir au monde... en même temps, être et dialoguer... en même temps... dans le froissement et le soubresaut du monde.

30. Clément Dherbécourt, Gabrielle Fack, Camille Landais et Stefanie Stantcheva. Repenser l'héritage. Les notes du conseil d'analyse économique. Décembre 2021.

Démocratie

La démocratie est notre bien commun. La démocratie en tant que valeur devrait être enseignée aux enfants, aux collégiens, aux lycéens, non de façon désincarnée, conceptuelle, mais de façon concrète.

Non pas l'éducation civique, de façon théorique, mais bien l'éducation par l'exemple, la mise à distance, la mise en garde. C'est un autre des défis pour notre société.

*La Fin du Politique*³¹ l'ouvrage de Pierre Birnbaum, au menu de la deuxième année de Science Po dans les années 1980, n'aurait pas pris une ride... au contraire ? Les résultats des récentes élections en France et en Martinique reflètent sinon un haut niveau de défiance à l'égard de la politique, du politique ou des politiques, du moins une indifférence grandissante. Ainsi, en 2017, au premier tour des élections législatives, l'abstention atteignait 51,3 %. Au premier tour de la présidentielle de mai 2017, elle atteignait 22,23 %. Aux municipales de 2020 : 55,25 % – certes dans un contexte de crise sanitaire, mais en croissance continue : en 2014, déjà, le taux d'abstention était de 36,45 % au premier tour.

En Martinique, en 2010, lors d'un référendum annoncé comme essentiel sur la création de l'assemblée unique, l'abstention a atteint 64,2 %. Pour l'élection de la première CTM, en décembre 2015, 58,82 % des inscrits ne sont pas allés voter au premier tour, et 47,62 % sont restés chez eux au second.

Pourtant, voter est un droit, conquis de haute lutte par les citoyens, le plus souvent à des moments historiques les engageant dans le mouvement du progrès politique et social.

D'abord réservé à certaines catégories en fonction de la fortune, du sexe ou du statut, le droit de vote s'est étendu dans les sociétés occidentales. Ainsi, dans la démocratie athénienne, les citoyens votaient, à l'exclusion des femmes, des esclaves et des métèques (les étrangers). Le suffrage est demeuré censitaire très longtemps : seuls les plus fortunés étaient appelés à voter. Il ne

31. Birnbaum Pierre – *La fin du Politique*- Éditions du Seuil- Paris. 1975

deviendra véritablement universel en France que sous la III^e République... « Universel » mais masculin, puisque les femmes n'ont pu voter qu'à partir de 1944.

Aux Antilles et en Martinique en particulier, les esclaves étaient exclus du droit de vote. Devenus citoyens à part entière à l'abolition, ils accèdent à ce droit. L'historien Jean-Pierre Sainton³² souligne comment Victor Schoelcher envisageait le droit de vote accordé aux anciens esclaves comme la clé de voûte de la société « régénérée » avec la fusion des « nouveaux libres » dans un même corps social. En ce point, il manifesta au sein de la Commission de l'abolition de mars-avril 1848, qu'il présidait, une forme d'intransigeance qui le fit s'opposer aux autres membres, dont Perrinon ou Mestro.

À l'abolition, « au contraire des États-Unis, il n'y eut pas d'éviction des Nouveaux Libres de la citoyenneté commune mais une forme d'instrumentalisation [...]. L'égalité politique par le suffrage universel fut le seul moyen que les Nouveaux Libres eurent à leur disposition pour « sortir » de la totalité existentielle de l'esclavage. Ils ne s'en privèrent pas. »

Le processus fut également long, qui permit plus tard aux Indiens appelés à remplacer la main-d'œuvre servile d'accéder à la nationalité et à la citoyenneté : ce fut le combat d'Henry Sidambarom, né en Guadeloupe en 1863 de père et mère indiens (engagés arrivés en Guadeloupe en 1854), qui obtint finalement gain de cause en 1923, après dix-neuf années d'une âpre bataille juridique. La citoyenneté équivalant au droit de payer le prix du sang et à être inscrit sur les listes électorales pour voter.

Le vote, qui n'est pas partout admis, est un idéal universel. Ainsi l'article 21 de la Déclaration des droits de l'homme des Nations unies dispose que « la volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote ».

32. Sainton Jean-Pierre – De l'état d'esclave à " l'état de citoyen". Modalités du passage de l'esclavage à la citoyenneté aux Antilles françaises sous la Seconde République (1848-1850). In Outre-mers, tome 90, n°338-339, 1er semestre 2003. l'État et les pratiques administratives en situation coloniale. pp. 47-82.

Voter est un droit « universel » et... un devoir, négligé aujourd'hui par les électeurs martiniquais, au risque d'une fragilisation de notre système, comme un retour à la case départ, puisque l'abstention aboutit à une forme de « confiscation » censitaire du vote : les études montrent en effet que les catégories socioprofessionnelles moyennes et supérieures sont plus mobilisées que les membres des catégories socioprofessionnelles plus modestes.

Confiscation indirecte encore, parce que l'abstention favorise généralement les extrêmes et les partis à forte base militante : les convaincus volent au secours de leur candidat, tandis que les abstentionnistes détournent le regard.

Le « Cens caché »³³ du vote résiderait dans une forme d'auto-exclusion grandissante de ceux qui disent ne pas s'intéresser à la politique parce que ce serait trop compliqué, réservé à des spécialistes ou aux hommes politiques eux-mêmes.

Cependant « je ne vote pas = je vote quand même = les autres votent pour moi ».

Plus qu'avant le vote est utile, parce qu'il manifeste essentiellement notre volonté de faire société, ensemble. Il témoigne de la croyance commune que le peuple, NOUS, avons ensemble le pouvoir de changer les choses. Alors, dans ces conditions, l'abstention manifeste non pas seulement une résignation mais un renoncement.

L'abstention ne dit pas seulement la défiance envers les politiques (ce qui est largement commenté et mis en avant à longueur de baromètres politiques), mais la méfiance que nous nourrissons les uns envers les autres.

Au-delà, c'est un message adressé aux ennemis de la démocratie.

Cette anomie que l'abstention manifeste est en outre du pain bénit pour les publicitaires et autre Gafam, pour lesquels les communautés virtuelles ne sont pas seulement des communautés, mais surtout des individus – consommateurs isolés – non reliés les uns avec les autres par ce fameux contrat social que le vote vient régulièrement vivifier.

33. Gaxie Daniel – Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique. Le Seuil. 1978

En France, l'âge de voter est passé de 30 ans (1791) à 18 ans. Au Brésil, le droit de vote est de plein droit à 18 ans, mais les jeunes de 16 ans peuvent voter s'ils le désirent. Une douzaine de pays offrent cette possibilité aux moins de 18 ans.

Je suis pour ma part favorable au droit de vote dès 16 ans en France, comme le proposent notamment le député Modem du Val-d'Oise David Corceiro, une centaine d'élus et 102 jeunes. Il me semble qu'une telle mesure serait de nature à cultiver plus efficacement les valeurs et l'intérêt démocratiques et permettrait de contribuer au recul de l'abstention.

De même, je pense qu'il faut limiter le nombre de mandat à un seul mandat par élu. Il faut sans doute mieux rétribuer les volontaires : un maire, par exemple, ne gagne pas suffisamment d'argent si l'on considère la responsabilité que cela représente et le temps que cela demande.

Nous aurions pu être nés en Russie, en Afghanistan, en Syrie, à Cuba, aux États-Unis, au Nigeria, en Chine, en Algérie, où les systèmes politiques et les institutions sont différents.

Dans notre système républicain démocratique, ni la famille, ni les églises, ni les syndicats, ni les associations, ni même les partis politiques, les groupes WhatsApp ou encore les comptes Facebook, Twitter ou Instagram... rien ne manifeste avec autant de force que le vote cette volonté de faire cause commune, cette envie de faire société.

Qu'il soit blanc, jaune, bleu, rouge ou vert, pour ou contre, le bulletin que nous glissons dans l'urne est le seul moyen de manifester de façon indubitable l'attachement que nous avons les uns envers les autres.

Création de valeur martiniquaise

La crise sanitaire a mis les entreprises à rude épreuve.

Les entreprises sont créées et embauchent pour répondre à des besoins, quand il y a un marché et de la demande.

Les aides accordées par la CTM ou l'État ne sauraient à elles seules régler la question de la compétitivité de notre économie, du chômage de longue durée ou du chômage des jeunes.

Les aides et les subventions permettant d'accompagner les chefs d'entreprise, notamment lors de la création de leur structure, ne constituent pas un modèle économique. Une entreprise doit pouvoir tenir sans aide. Elle doit générer du chiffre d'affaires et dégager des bénéfices qui rémunèrent la prise de risque de l'entrepreneur et des investisseurs, le travail et l'engagement des équipes, et qui finance le développement et l'innovation de l'entreprise.

Ce qui manque généralement aux créateurs d'entreprise, c'est le capital pour démarrer leur activité. À Trace, où j'ai travaillé comme directrice des programmes et de l'antenne et que j'ai contribué à créer en 2003 aux côtés d'Olivier Laouchez, le PDG, le rôle des fonds d'investissement a été capital. D'abord pour la création : c'est un fonds d'investissement américain, UIG (Urban Investment Group de la banque Goldman Sachs), qui a permis de lancer la chaîne, avec une mise de fonds de plusieurs millions d'euros. La recherche d'investisseurs a pris quatre années, de 1999 à 2003. Le développement de l'entreprise s'est également accompagné, par la suite, de l'entrée au capital de plusieurs fonds d'investissement une fois que UIG en est sorti. Comme son nom l'indique, le rôle du fonds d'investissement est d'investir pour permettre à l'entreprise de se lancer ou de se développer. Il permet à des particuliers ou à des entreprises d'investir leur épargne. Bien entendu ce placement est « rétribué » à la sortie. Pour les entreprises martiniquaises et notamment les start-up, la mise en place d'un fonds d'investissement paraît nécessaire.

Les domaines où les entreprises peuvent se déployer sont nombreux. Cela dépend des envies des créateurs et des créatrices, mais aussi et d'abord... du marché.

Valoriser nos atouts, nos « spécificités », répondre aux mutations sociétales profondes en cours, chercher à répondre à la quête de sens...

Le tourisme est l'une des filières à cultiver et à professionnaliser. Le Covid y met un coup d'arrêt, certes, mais il ne faut pas perdre de vue le tourisme local. Les Martiniquais sont les premiers touristes chez eux... Combien d'enfants du Lamentin ou de Fort-de-France connaissent Grand-Rivière ou Saint-Esprit ?

Combien d'habitants du Marin ont déjà mis les pieds à la Maison coloniale de Santé de Saint-Pierre ou à Fond Saint-Denis, etc. ?

Le Covid ne va pas durer éternellement. Tourisme patrimonial, historique, religieux, tourisme nautique... Les pistes sont nombreuses. Le développement et la valorisation du patrimoine, de l'histoire, d'une statuaire particulière mettant en avant notre histoire peut générer de l'activité, le développement de filières. Restauration, artisanat, hébergement, agriculture orientée écologie, transformation de produits du terroir...

Saint-Pierre, ville patrimoine, ville d'art et d'histoire, est une porte d'entrée unique vers le « bien universel » qu'est la montagne Pelée. L'engagement de son maire, Christian Rapha, pour valoriser ses atouts au profit de ses habitants et au-delà de la zone Nord-Caraïbe et Nord est admirable. Il y va de la création d'activités dans une zone qui a longtemps été laissée pour compte, alors que Saint-Pierre fut un pôle culturel, commercial, politique de premier plan avant la catastrophe de 1902 et au nom d'un meilleur équilibre géographique du développement martiniquais.

La création de filières qui entraîne des secteurs entiers, des métiers divers et des professionnels de mieux en mieux formés : ce sont les défis positifs que nous pouvons relever.

Qui dit filières, dit formation, équipement, financement, production, distribution, communication, stratégie globale.

Nous ne pouvons pas nous battre sur le terrain de la compétitivité des coûts du travail, mais le savoir-faire, la formation, la culture, la singularité peuvent faire la différence dans la compétition à laquelle nous sommes conviés. À nous d'identifier nos arguments de vente différenciateurs, puisque désormais cette compétition est mondiale.

Avec les nouvelles technologies, je peux travailler avec le monde. En novembre 2019, par exemple, j'ai eu l'occasion de réaliser une mission de conseil pour le lancement d'un programme de télévision au Brésil. Après trois semaines passées à São Paulo (c'était avant le Covid), j'ai suivi pendant plusieurs mois la production des émissions à distance. En animant le lundi matin, depuis la Martinique, la conférence de rédaction qui se tenait au Brésil, en visionnant à distance, grâce à des logiciels qui le permettent, les émissions, en les annotant, directement sur la *timeline*... Ce qui n'était pas possible pour certains, il y a encore quelques mois, est devenu incontournable aujourd'hui : avec la crise sanitaire, le télétravail s'est démocratisé voire est imposée aux employeurs. Le monde est entré, sinon dans la cinquième dimension, du moins dans une ère qui le rend à la fois plus petit, plus concurrentiel, plus hostile, plus facile et plus proche. À nous d'en saisir les opportunités, à condition de « mettre le paquet » sur l'éducation et la formation.

Le monde est notre village, et nous, Martiniquais, ne devons pas avoir peur de nous y projeter. C'est ce que beaucoup d'entrepreneur.es font d'ailleurs, et c'est tant mieux. Je suis émerveillée par la vitalité et l'énergie des créateurs de notre pays : qu'il s'agisse de jeunes (je pense à Aimée et Jacques Olivier, lauréats d'un concours d'innovation), qu'il s'agisse d'artistes (les plasticiens, les réalisateurs, les écrivains, les musiciens), de créateurs ou créatrices d'entreprises, de responsables d'associations qui sont les indispensables liants de notre société, des femmes, en particulier, qui déploient une énergie incroyable pour répondre à une demande sociale que les pouvoirs publics ne peuvent pas tous satisfaire.

Dans ces gestes, ces initiatives, cette puissance, il y a la création de valeur martiniquaise.

Notre avenir se situe évidemment dans le monde, notre puissance et notre génie créateur ne demandent qu'à s'y déployer. Nous pouvons commencer par notre environnement immédiat : la Caraïbe. Au-delà des postures, cette Caraïbe-là doit pouvoir être non seulement un partenaire, mais aussi un marché naturel pour notre savoir-faire, nos produits, nos entreprises et nos jeunes. Elle l'est déjà pour de rares industriels, telles les carrières qui exportent par barges les produits des centres de

production du Nord, pourquoi ne serait-elle pas plus proche pour les autres producteurs ?

Nous ne pouvons plus continuer à être si loin, si proches. La disparition de la Liat a contribué à allonger les distances entre des îles et des peuples pourtant frères. Établir des liaisons régulières entre nos territoires semble être une première étape à ce désenclavement indispensable.

Nous pouvons aussi nous déployer vers l'Afrique, et certains d'entre nous cultivent déjà des relations privilégiées qui ne sont pas exclusivement culturelles, avec des pays d'Afrique de l'Ouest notamment.

La crise sanitaire, la pénurie de containers et l'embouteillage dans les ports ont entraîné une forte augmentation du coût du fret au niveau mondial (jusqu'à 5 fois plus cher), selon le rapport sur le transport maritime publié le 18 novembre 2021 par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced). Cette évolution du prix du fret pénalise les économies qui en sont dépendantes. Elle provoquera un renchérissement du prix final des produits et des prix à l'importation, de 1,5 % et de 11 %, selon la Cnuced.

Ces nouvelles contraintes doivent nous encourager à développer de nouveaux modes de consommation qui dépendent moins de l'extérieur et des importations. Produire local, consommer local... une nouvelle opportunité, créée par la nécessité.

De même que le défi climatique et la transition énergétique peuvent par les contraintes qu'ils imposent nous offrir en même temps des opportunités inestimables pour former nos jeunes, pour créer des emplois localement. La transition vers une énergie décarbonée imposée par la loi du 17 août 2017 de transition énergétique pour la croissance verte a mis la Martinique sur les rails des énergies renouvelables. Nous sommes ainsi passé de 7% d'ENR en 2017 à 23% en 2021. Cette progression à marche forcée qui doit faire de la Martinique un territoire autonome à 100% à l'horizon 2030, crée des emplois : 130 entreprises travaillent désormais dans le nouvel écosystème de l'énergie verte et il faut former des martiniquaises et des martiniquais à ces nouveaux métiers qui permettent de rendre les maisons moins énergivores, les voitures plus sobres, les collectivités plus vertueuses. Un projet de centre de formation des métiers de la transition énergétique

est envisagé par la CTM et EDF, il semble indispensable et urgent de le mettre en place.

L'avenir qui arrive vite est porteur d'espoir et de possibilités infinies.

Avec la révolution numérique en cours, on estime que 85% des métiers de 2030 n'existent pas encore. Les mutations sociologiques (démographiques notamment) créent des besoins nouveaux. On le voit : la formation et l'éducation sont au centre des défis du futur. Travailler, anticiper, nous adapter...rien ne peut nous résister si nous sommes décidés à rendre notre Martinique plus libre.



Outro

Je m'appelle Martinique. J'ai trente millions d'années. Ma dernière-née est la montagne Pelée, que tout le monde connaît.

Je suis riche d'un peu moins de 360 000 habitants. Ma population, qui était jeune dans les années 1970, a beaucoup vieilli. Je faiblis. Je fais de moins en moins d'enfant.

Je fais partie de la Caraïbe, je fais partie de la France et de l'Europe, qui se trouvent à 7 000 kilomètres.

Mon passé a fait de moi une terre de métissage, de douleurs, d'espérance, de résistance, de combat et de création.

Je suis une terre de création.

C'est mon identité. Je suis martiniquaise de la Martinique, et cela me suffit.

Je fais partie de cette humanité.

Je souhaite me projeter dans l'avenir avec confiance, fierté, ne renonçant à rien de ce qui fait ma force, mon identité. Je m'occupe de mes enfants, la prunelle de mes yeux. Demain. Je voudrais qu'ils soient éduqués, qu'ils puissent vivre en sécurité, qu'ils s'épanouissent dans leurs activités. Qu'ils soient heureux. C'est le plus important. Ils sont d'ici. Ils vivent avec le monde.

TABLE DES MATIÈRES

Slam	03
Vies martiniquaises	05

I – VOULOIR

La Martinique en 2022	09
Le poison	13
La confiance	25

II – AGIR

Éducation & formation	37
Sécurité & Vivre-ensemble	47
Identité & Responsabilité	57
Démocratie	71
Création de valeur martiniquaise	75
Outro	